

On achève bien les chevaux et aussi... les courses

Le petit cheval dans le mauvais temps, qu'il avait donc du courage...

Il est mort par un éclair blanc, tous derrière et lui devant.

La Complainte du petit cheval blanc
Paul Fort



ANDRÉ NOËL

Le crime est parfait: l'éleveur qui veut se débarrasser d'un mauvais cheval pour toucher le montant des assurances doit seulement attendre l'orage. Il pose un collier muni d'une bande de cuivre autour du cou de l'animal. Puis il laisse le cheval en liberté dans un champ.

Tôt ou tard, un orage éclate. La bande de cuivre agit comme un paratonnerre. Elle attire la foudre. L'éclair frappe le collier. La puissante décharge électrique traverse le corps de la bête. Elle se perd dans la terre mouillée en passant par les sabots.

Généralement, la mort est instantanée. Elle semble surtout accidentelle. L'éleveur enlève le collier. Un vétérinaire accuse le ciel. Le propriétaire fait la mine basse. Il prétend que son cheval au-

rait pu gagner encore bien des courses. La compagnie d'assurances ne pose pas de questions et envoie son chèque.

«On achève bien les chevaux», nous a dit un entraîneur, lorsque *La Presse* a entrepris une longue enquête sur l'industrie des courses, l'année dernière. L'enquête a amené le Vérificateur général du Québec à se pencher à son tour sur le dossier.

Les autres méthodes d'abattage de chevaux encore jeunes, mais prématurément usés, sont aussi sordides. Par exemple, le conducteur bourre les narines de son cheval avec de la ouate. Puis il le lance à fond de train sur la piste de l'hippodrome. Le cheval ahane. Il s'étouffe et s'écrase sur le turf. Le conducteur saute en bas de son sulky, court, l'air affolé, vers le corps affaissé et se dépêche d'enlever les morceaux de ouate avant l'arrivée du vétérinaire.

On peut aussi asphyxier un cheval avec un sac de plastique noué autour de sa tête. Ou encore lui casser les pattes à coup de marteau, puis prétendre que l'animal a frappé trop fort les parois de son enceinte.

Les éleveurs peuvent alors réclamer de 10 000\$ à 15 000\$ à leurs assurances, alors qu'ils obtiendraient à peine 700\$ à l'abattoir. Ils ne manquent pas d'imagination pour tuer leurs bêtes.

Les hommes à chevaux ne manquent pas non plus d'imagination pour tuer leur propre industrie, si on se fie aux conclusions du rapport du Vérificateur général rendu public cette semaine.

Le secteur est en effet en chute libre. Les courses sont ennuyeuses comme la pluie. Plusieurs chevaux sont drogués. Ça se sait de plus en plus. Résultat: un million d'amateurs ont déserté les hippodromes depuis le début des années 1980. Les paris mutuels diminuent. Les taxes perçues par le gouvernement aussi.

En même temps, le ministère de l'Agriculture augmente ses dépenses pour soutenir l'élevage de chevaux québécois. Les revenus nets du gouvernement sont passés de 11,5 millions de dollars en 1988 à 4,8 millions l'an dernier.

Si la tendance se poursuit, le gouvernement québécois s'endettera à soutenir le pari mutuel, estime le vérificateur, Guy Breton. C'est un peu comme si Loto-Québec coûtait quelque chose au trésor public.

Un rival: le casino

Or, tout porte à croire que les revenus se transformeront bientôt en déficit. À Montréal, on s'attend à ce que des centaines de clients quittent l'hippodrome Blue Bonnets pour jouer au nouveau casino de l'île Notre-Dame. (Contrairement aux promesses initiales, le casino va s'adresser à la même clientèle populaire que l'hippodrome, avec ses 3000 machines à sous et l'abandon d'un projet de code vestimentaire.)

Par dessus le marché, le gouvernement doit 48 millions de dollars à Blue Bonnets Inc. en vertu d'une entente visant la relance de l'hippodrome et des courses.

Le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, soutient que l'industrie emploie 10 000 personnes. En vérité, selon le rapport du vérificateur, il est possible qu'elle n'en emploie pas plus de 1300 sur une base annuelle. Une étude du ministère de l'Agriculture parle de seulement 119 éleveurs importants.

La question va bientôt se poser: est-il justifié de subventionner une industrie régulièrement ternie par des scandales de dopage, de pari illégal et de blanchiment d'argent?

Or, sans l'aide du ministère de l'Agriculture, les chevaux québécois ne courent pas bien longtemps. La preuve: la Commission des courses de chevaux (qui relève du ministère) verse des bourses surtout aux chevaux de deux et trois ans, mais presque pas aux plus âgés. Quand ils ont quatre ans, plusieurs propriétaires arrêtent de les faire courir. Ils les tuent: ils ne rapportent plus rien.

Enquête spéciale

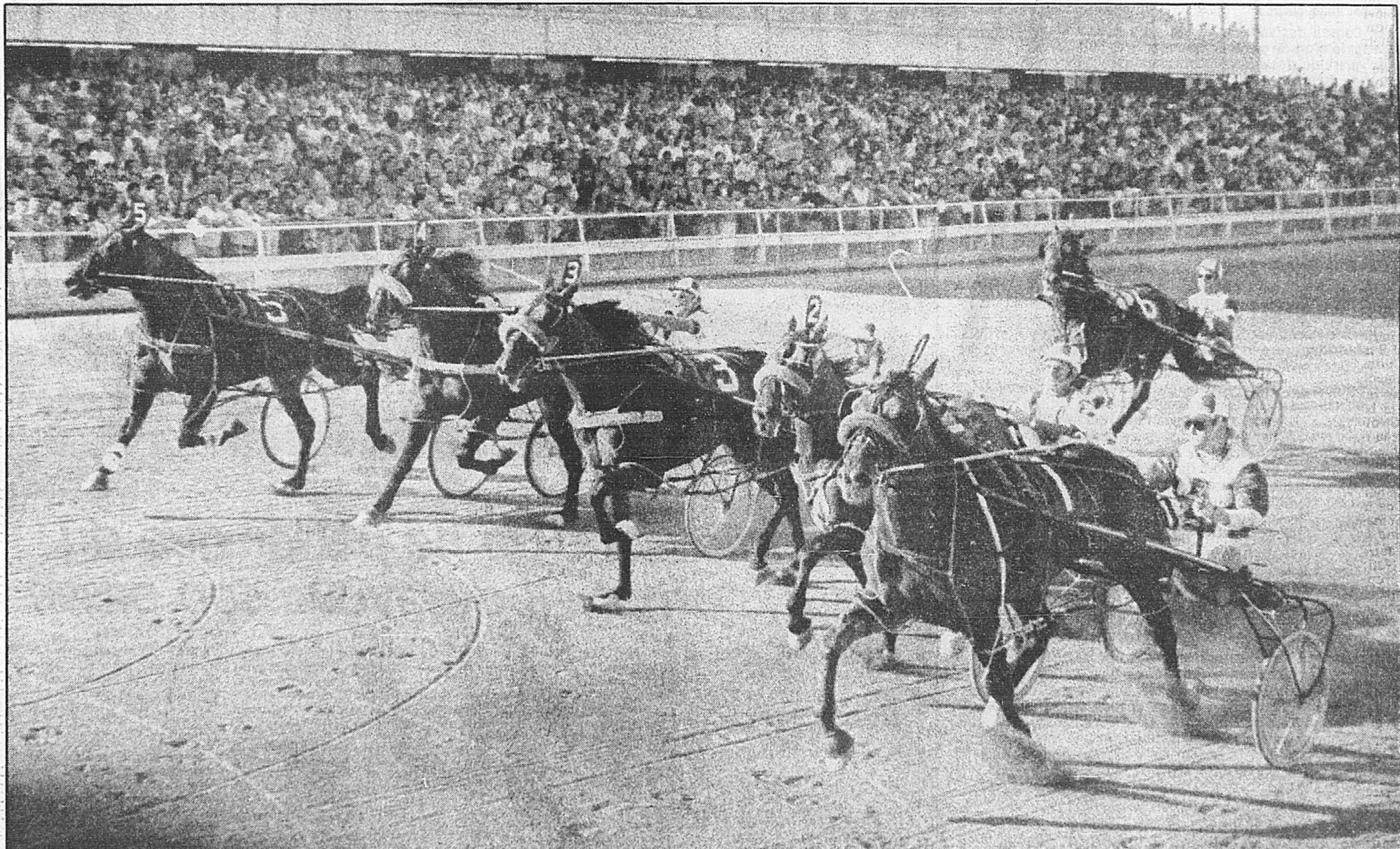
C'était la première fois depuis 12 ans que le vérificateur entreprenait une enquête spéciale d'une telle ampleur. Celle-ci a pris presque un an. Elle a parfois requis les services de 10 comptables. Les vérificateurs ont interviewé des centaines de personnes au Québec, en Ontario, aux États-Unis. Ils se sont même rendus en France, où le pari mutuel est autrement mieux organisé qu'ici (et justifie la publication de trois journaux quotidiens).

La Commission a le mandat de développer l'élevage et de contrôler les courses. Elle échoue aux deux niveaux, conclut le vérificateur (voir notre autre article). Normalement, elle devrait être bientôt abolie. Elle perdra en tous cas son mandat de contrôle, qui sera confié à une nouvelle Régie des alcools, des courses et des jeux.

La loi créant cette régie est entrée en vigueur le 15 juillet, sauf la partie sur les courses. Le gouvernement attendait les recommandations du vérificateur pour édicter de nouveaux règlements. Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, et le ministre de l'Agriculture, Yvon Picotte, doivent se rencontrer pour en discuter.

«Le gouvernement doit redonner confiance dans les courses de chevaux, a indiqué le vérificateur, Guy Breton, au cours d'un entretien cette semaine. Sinon, ça pourrait être bientôt la fin de cette industrie au Québec, avec toutes les pertes d'emplois que l'on sait.»

Le rapport du vérificateur devait agir comme un éclair pour secouer le gouvernement. M. Picotte a plutôt décidé de le dénigrer. Le ministre se sent peut-être égratigné: la Commission des courses dépend de lui, et c'est lui qui avait suggéré la nomination de son président déchu, Yves Beaudoin. En attendant, toute une industrie risque bien plus que quelques égratignures: elle risque d'être carrément foudroyée.



PHOTOTHÈQUE La Presse

On fait courir des chevaux beaucoup trop jeunes

ANDRÉ NOËL

Le Québec fait courir ses chevaux quand ils sont beaucoup trop jeunes, et cela a des conséquences désastreuses, souligne le rapport du Vérificateur général.

La Commission des courses de chevaux du Québec — qui relève du ministère de l'Agriculture — incite en effet les propriétaires et les éleveurs québécois à faire courir leurs chevaux dès l'âge de deux ans, et même d'un an et demi.

Les propriétaires comptent beaucoup sur ces bourses — en fait, des subventions gouvernementales —, qui assurent une bonne part de leurs revenus.

En France, aucun cheval ne peut participer à une course s'il n'est âgé d'au moins deux ans et huit mois. Plus jeunes, la musculature et l'ossature des poulains et des pouliches ne sont pas assez formées pour leur permettre de fournir le grand effort requis par la course.

Au Québec, la plupart des bourses de

la Commission sont accordées à des chevaux âgés de deux et trois ans. À compter de l'an prochain, la Commission ne versera plus aucune bourse pour des chevaux plus âgés.

Les éleveurs québécois sont tentés de bourrer les jeunes chevaux de médicaments et de drogues, soit pour augmenter leurs performances, soit pour soulager leurs maux.

Quand ils atteignent quatre ans, les chevaux ne valent plus rien. Ils perdent les courses quand ils doivent rivaliser avec des chevaux américains. Plusieurs prennent le chemin de l'abattoir. «La durée de vie en course des chevaux québécois est très courte par rapport à celle des chevaux étrangers», note le rapport.

La France fait le contraire du Québec. Là-bas, ajoute le vérificateur, la politique « vise avant tout à favoriser une longue durée de vie des chevaux de course, propre à mettre en vedette les meilleurs chevaux et, par conséquent, à susciter un intérêt accru chez les parieurs. En conséquence, les bourses sont plus importantes pour les chevaux plus âgés.»

C'est à la fois plus «humain», plus agréable, et plus rentable. La Commission des courses, conclut le vérificateur, a lamentablement échoué à développer de bons chevaux québécois. Mais elle a surtout échoué à réprimer les activités illicites.

Pas de sanctions

En mai 1992, la Commission a acheté un appareil pour détecter une mixture de bicarbonate de sodium avant les courses. Cette mixture, intégrée à l'estomac de l'animal au moyen d'un tube, accroît la résistance du cheval à la fatigue.

En quelques mois, 48 échantillons, provenant de 32 chevaux, révélaient une présence excessive de bicarbonate. Aucune sanction n'a été imposée. Or, 60 p. cent des chevaux dont le test était positif se sont classés dans les trois premiers.

En 1991, le nombre de détections positives de toutes sortes de drogues au Québec a été proportionnellement deux fois plus élevé qu'en Ontario, mais les peines ont été aussi beaucoup moins sévères. Elles sont souvent ridicules.

Ce fut le cas avec l'étorphine, quand cette drogue beaucoup plus puissante que la morphine fut détectée chez un cheval par Agriculture Canada. L'étorphine est normalement utilisée pour endormir les éléphants et les rhinocéros dans les zoos. La Commission des courses s'est alors contentée d'imposer une amende de 1000\$ et 180 jours de suspension à l'entraîneur. Elle n'en a pas parlé à la police, qui aurait pu déposer des accusations criminelles.

(Le vérificateur ignore cependant que la Sûreté du Québec a été alertée par d'autres sources. La SQ craignait que l'étorphine se trouve en vente libre dans les rues. C'est d'ailleurs ce qui l'a amenée à se lancer dans une vaste opération de nettoyage.)

Les sanctions ne touchent que l'entraîneur

En France, tout test positif de drogue entraîne la suspension du cheval pour trois mois, ce qui représente un manque

à gagner important pour le propriétaire et l'éleveur. Au Québec, les sanctions ne touchent que l'entraîneur du cheval. Le propriétaire n'a qu'à faire entraîner son cheval par quelqu'un d'autre.

Le Vérificateur accuse aussi la Commission des courses de délivrer ses licences un peu à n'importe qui. Elle a déjà remis une licence à un propriétaire qui avait été condamné à neuf mois de prison pour trafic de stupéfiants. Elle a renouvelé les licences de vétérinaires suspendus par leur corporation.

La Commission contrôle mal l'accès aux hippodromes. À trois reprises, les comptables du Vérificateur général ont demandé leurs licences aux hommes à chevaux: 20 ne l'avaient pas.

Par ailleurs, la Commission ne semble pas prendre tous les moyens pour combattre le blanchiment d'argent, selon le rapport du vérificateur. Ses inspecteurs ne peuvent même pas identifier les gagnants de gros montants, versés en liquide. En France, les gains supérieurs à 7000\$ sont versés sous forme de chèque.

À l'aube de la toute prochaine campagne électorale

Les vacances achèvent. La pré-campagne électorale fédérale aussi. Avec la grande rentrée de la Fête du Travail, nous entrerons aussi de plain-pied dans l'officielle campagne qui déterminera, entre Kim Campbell et Jean Chrétien, qui gardera ou prendra le pouvoir, de façon majoritaire ou minoritaire.



Une campagne qui sera plus intéressante que les précédentes parce que plus mystérieuse quant à l'issue du scrutin. Tous les éléments sont réunis pour une campagne vive et imprévisible.

Kim Campbell: que fera la nouvelle venue? S'agit-il d'un phénomène passager, artificiel, d'une « kimmanie » exclusivement estivale, d'une étoile rapidement montante, mais susceptible de redescendre abruptement? Est-elle bien en selle au sein du Parti conservateur? Présentera-t-elle aux électeurs un contenu politique vraiment renouvelé? Une nouvelle vision de ce que doit être la société canadienne? Dira-t-elle la vérité sur les options sociales et économiques d'un prochain gouvernement conservateur? Réussira-t-elle à faire oublier suffisamment l'héritage du gouvernement Mulroney? Depuis qu'elle est en fonction comme premier ministre, elle sème la confusion: d'une part, elle crée l'espoir; d'autre part, elle provoque l'ambiguïté, l'interrogation. On ne sait pas encore tout à fait qui est la vraie Kim Campbell et ce qu'elle a à offrir aux Canadiens.

Jean Chrétien: son retour à la politique active a été tout

aussi pénible que celui de son prédécesseur, John Turner. Sa carrière se terminera-t-elle de la même façon? Même s'il fait tous les efforts pour se présenter comme un chef des années 90, M. Chrétien est perçu comme un politicien d'une autre génération. Alors qu'il est apprécié en Ontario, dans les provinces maritimes et même dans l'Ouest, il est rejeté au Québec, sa province natale: il est tenu en bonne partie responsable de « la nuit des longs couteaux » de 1982 et des échecs constitutionnels récents. Pourra-t-il renouveler le Parti libéral fédéral dans ses idées et dans son personnel politique? Bon second sous Pierre Trudeau, on craint que l'habit de premier ministre ne lui fasse pas très bien, surtout comme représentant du Canada à l'étranger. Mais il pourrait bien profiter de l'antipathie massive, qui perdure à l'égard du dernier mandat des conservateurs.

Audrey McLaughlin: à n'en pas douter, le Nouveau parti démocratique n'a pas la faveur populaire. Les idées social-démocrates ne sont pas les bienvenues dans le contexte économique actuel et la chef de parti n'a aucun ascendant pour attirer sur le NPD l'attention des électeurs. Depuis les départs successifs des chefs David Lewis et Ed Broadbent, qui incarnaient les idées progressistes du NPD, celles-ci n'ont pu être défendues avec crédibilité.

Lucien Bouchard: pour la première fois depuis l'intermède créditiste des années 60, le Québec sera représenté par un parti régional organisé dans le prochain Parlement fédéral. Lucien Bouchard, politicien populaire et populiste, exerce un charisme certain, quoique fragile, sur l'électorat. Le Bloc québécois a un

avantage et un inconvénient majeurs: 1) il pourrait bien canaliser et profiter de tout le mécontentement, de toute l'agressivité, de toute l'indifférence des Québécois envers le gouvernement canadien et les partis fédéraux; 2) les électeurs aiment bien voter « du bon bord », pour le gagnant, afin de bénéficier des largesses du gouvernement qu'ils auront élu.

Preston Manning: de perception québécoise, le Parti de la Réforme stagne, après avoir connu une montée fulgurante dans l'Ouest. Le temps joue contre lui. Preston Manning est obligé de se prononcer sur les grands sujets de l'heure et il ne se fait pas que des amis ou des appuis. Il fera sûrement des gains au Manitoba et en Alberta, notamment. Mais en fera-t-il suffisamment pour détenir un certain pouvoir?

Il reste environ huit semaines avant la tenue du scrutin. Actuellement, un gouvernement minoritaire, plus probablement libéral que conservateur, est envisagé. Mais les choses changent tellement rapidement en politique.

Fondamentalement, ce qu'il faut souhaiter plus que tout à la veille des grands débats politiques, c'est que les partis politiques profitent de ce temps fort pour se redonner une virginité perdue, une crédibilité ternie auprès des électeurs. Il en va du respect des personnes et des institutions parlementaires démocratiques. C'est essentiel pour éviter de glisser vers l'anarchie, vers la dictature. Nous ne voulons pas d'une coalition à l'italienne comme régime parlementaire.

Claude MASSON

Ce n'est qu'un répit

À vis aux collectionneurs de contraventions: la police continue toujours de patrouiller les rues de Montréal. Mais rassurez-vous, cela ne va peut-être pas durer indéfiniment...



L'épreuve de force entre les policiers de l'île et leur employeur a connu cette semaine deux développements. Jugeant que les syndicats de policiers échappent à la juridiction du Conseil des services essentiels, la Cour supérieure a invalidé une ordonnance interdisant aux agents de la Communauté urbaine tout moyen de pression. La CUM a décidé de porter la cause en appel. L'interdiction tient donc toujours, en attendant la décision de la Cour d'appel. Mais après?

Le Conseil des services essentiels a pour mandat de régler le droit de grève dans les services publics. Or, il y a près d'un quart de siècle que les policiers municipaux n'ont plus le droit de débrayer. Techniquement, la décision du juge Herbert Marx a toutes les apparences de la logique. Le hic, c'est qu'elle ne tient pas compte de la vie réelle: sans y avoir droit, les policiers de la CUM n'en ont pas moins débrayé sans le dire, le mois dernier. Et pourraient bien répéter l'expérience.

« La loi 102, ils vont nous la passer dans la gorge! », avertissait le président de la Fraternité des policiers, dès l'annonce du jugement Marx. Bref, ça va barder... Pourquoi au juste? Parce que les policiers de la CUM, comme leurs collègues des régions, veulent échapper à une loi qui vise l'ensemble de la fonction publique et qui, à moins d'une entente à l'amiable avec les villes, doit geler leurs salaires pour deux ans.

Déjà, plusieurs villes ont choisi d'acheter la paix. À Alma et à Sherbrooke, les policiers ont décroché une augmentation de trois p. cent en 1993, haussant d'autant le niveau auquel s'appliquera le gel durant les deux années subséquentes. À la CUM, une entente de ce genre imposerait un fardeau supplémentaire de plusieurs millions de dollars aux contribuables.

Habités à un traitement de luxe, les policiers revendiquent une fois de plus un statut particulier dans une société menacée d'asphyxie à cause de la raréfaction des ressources. Moins touchés que les autres travailleurs publics par la récession de 81, ils s'en sont également mieux tirés au cours de la décennie qui a suivi: entre 83 et 90, alors que tout le monde devait composer avec une baisse progressive du pouvoir d'achat, ils ont eu droit à des hausses supérieures au taux d'inflation.

Ce régime d'exception a été encouragé par un système d'arbitrage ajustant les salaires des policiers des petites villes à ceux des grandes, parité oblige, puis haussant de nouveau ceux des grandes parce que leur travail est plus difficile. Logique à double standard que l'on retrouvait, encore cette semaine, dans les propos de M. Prud'homme: selon lui, la criminalité élevée de la métropole justifie que ses policiers soient mieux payés que ceux des régions. Et c'est reparti!

Bref, les policiers se sont aménagés un statut de « société distincte », en profitant au maximum d'un régime de travail qu'ils n'ont aucune hésitation à violer quand ça fait leur affaire. Si jamais la Cour d'appel devait confirmer la décision du juge Marx, et que les policiers reprenaient leur chantage, il serait temps pour les pouvoirs publics de passer à la méthode dure. Sourds aux appels à la raison, les policiers ne comprennent peut-être que le langage de l'artillerie lourde...

Agnès GRUDA

Garderies

Le gouvernement québécois n'a pas respecté ses engagements en matière de garde à l'enfance. En effet, il n'a pas dépensé la totalité des millions promis.



Faut-il s'en étonner en cette période de récession qui s'éternise? Ou croire la ministre Violette Trépanier, qui en remet la responsabilité, du moins partielle, au gouvernement fédéral, qui quant à lui, n'a pas respecté sa promesse de mettre sur pied un réseau national de services de garde? Ou tout bonnement constater que les priorités étaient ailleurs?

Mais si récession, promesse non respectée et autres priorités sont certes des explications raisonnables, il aurait tout de même été possible de proposer un réaménagement des ressources. Dans un but profitable pour la société en général.

Si les parents bien nantis ou à revenus moyens peuvent toujours s'organiser avec différents types de gardiennage privé, moyennant une certaine facture à payer, il en va tout autrement pour les chefs de famille qui vivent sous le seuil de la pauvreté ou juste à la limite. Si les coffres de l'État sont presque vides, il ne faudrait jamais oublier que de donner la chance à des jeunes enfants défavorisés de s'initier à des valeurs autres que celles véhiculées dans leur milieu respectif devient un investissement pour la société. Ainsi, pourquoi ne pas privilégier ce groupe d'enfants? Même en période de vache maigre. Cet investissement constituerait de toute manière une économie à long terme.

Claudette TOUGAS



DROITS RÉSERVÉS

En choisissant de ne parler que du futur, Campbell désavoue son passé

MARCEL ADAM

Cette semaine, le caucus conservateur a arrêté sa stratégie électorale: demander aux Canadiens d'oublier le passé et de regarder vers l'avenir.

En démocratie, une élection est en principe une reddition de comptes, c'est l'occasion fournie au gouvernement sortant de justifier la confiance que les citoyens ont mis en lui en exposant son bilan. Il est vrai, cependant, que les partis en quête d'un nouveau mandat ont tous tendance à éviter ce périlleux exercice pour distraire l'opinion avec des engagements pour l'avenir.

Heureusement, les adversaires ne sont pas dupes de cette entreprise de diversion, qu'ils se chargent ordinairement de contrarier en faisant le procès de l'ancien gouvernement.

Inviter les Canadiens à ne pas tenir compte du passé pour regarder seulement vers l'avenir, c'est de bonne guerre quand on est identifié à un régime totalement discrédité, dont on a soutenu ardemment les politiques les plus controversées. Mais c'est tenter de faire croire que ne s'applique pas en politique l'adage voulant que le passé soit le garant de l'avenir.

La stratégie conservatrice a une autre signification qui laisse

songeur. Tirer le voile sur son passé c'est, pour Kim Campbell, désavouer implicitement les pompes et les oeuvres de son prédécesseur, sinon renier en quelque sorte celui dont elle n'ose même plus prononcer le nom.

En vérité, parler exclusivement d'avenir en promettant une autre façon de faire la politique, de réussir là où on avait échoué, d'introduire plus d'éthique et de démocratie dans notre parlementarisme, c'est finalement faire campagne contre Brian Mulroney. Exactement comme font ses adversaires, sauf qu'elle fait insidieusement ce qu'ils font ouvertement.

Il est ironique de penser que Kim Campbell prétend s'être donné pour mission principale d'éliminer le cynisme de la vie politique canadienne.

Votre jupon dépasse, Madame.

Le dictionnaire définit l'euthanasie comme la théorie selon laquelle il est charitable et légitime de provoquer la mort de malades incurables qui souffrent trop et dont la fin est proche.

Au Canada il est criminel pour un médecin de la pratiquer.

Lors du congrès de l'Association médicale canadienne, qui se tenait à Calgary cette semaine, nous avons appris que 60 pour cent des médecins canadiens ont répondu dans un sondage qu'ils étaient favorables à

une forme d'euthanasie légale. De ce nombre, vingt-huit pour cent se disaient favorables à la décriminalisation du suicide assisté d'un médecin, pourvu qu'une loi empêche les abus.

La plupart de ceux qui se sont exprimés sur la question se sont dits opposés à l'euthanasie parce que, selon eux, il serait extrêmement difficile d'empêcher les abus une fois que le principe serait accepté.

Mon sentiment est qu'ils ont raison.

Il a été révélé que l'euthanasie est déjà pratiquée quotidiennement au Canada par des médecins qui, discrètement, décident en conscience de poser ce geste par humanité. Je préfère cette clandestinité à une loi autorisant cette pratique.

Le pire inconvénient de la légalisation de l'euthanasie est la terrible pression morale qu'elle exercerait sur les personnes auxquelles le législateur prétendrait vouloir rendre service.

Permettre la mort douce et assistée aux moribonds trop souffrants, c'est les rendre coupables de persister à offrir à ceux qu'ils aiment le douloureux spectacle de leur déchéance physique. C'est les rendre honteux de persister à être un fardeau pour leur famille aussi bien que pour la société, alors qu'ils pourraient facilement mettre fin à leur misère et aux inconvénients qu'elle occasionne aux autres.

Les médecins qui ont dit redouter qu'avec une telle loi la

vie de patients soit abrégée contre leur gré, pensaient peut-être à ces proches dénaturés qui pourraient en toute bonne conscience faire pression pour écourter la trop longue et dérangeante agonie d'un parent.

L'euthanasie trouve son principal adjuvant dans la douleur intolérable et inadéquatement soulagée éprouvée par beaucoup de malades atteints mortellement.

Méconnue et négligée depuis toujours, la douleur commence enfin à intéresser la médecine, comme en témoigne la tenue de deux congrès internationaux en moins d'un an à Paris sur ce sujet.

Au cours de celui qu'organisait cette semaine la Société internationale pour l'étude de la douleur, il a été question de la morphine, une des drogues les plus efficaces pour combattre les grandes douleurs associées par exemple à certains cancers, mais que les médecins prescrivent très rarement.

Mal informés et mal formés, a-t-on dit, ils ne le font pas de peur de transformer les malades en toxicomanes.

C'est comme refuser un verre de cognac à celui qui va monter à l'échafaud de peur qu'il en prenne l'habitude.

Les médecins qui ont vraiment à coeur le bien des malades feraient mieux de chercher le moyen de soulager la douleur des grands malades avant de s'intéresser à une solution de facilité aussi dangereuse que l'euthanasie.

Opinions

Rétroactivité du budget: une mesure qui n'est pas un précédent

GÉRARD D. LEVESQUE

M.onsieur André Duchesne, Ass. des industries forestières

Dans une lettre ouverte que vous m'avez adressée et qui fut publiée dans *La Presse* du 13 août dernier, vous accusez le gouvernement du Québec de manquer de créativité dans la gestion des finances publiques de la province et à l'endroit de l'industrie québécoise. J'aimerais à cet égard porter certains faits à votre attention, lesquels vous permettront de mieux juger des actions de notre gouvernement.

En ce qui a trait à la gestion des finances publiques, vous vous en prenez au contrôle actuel des dépenses publiques et aux mesures fiscales annoncées lors du dernier Discours sur le budget. À ce sujet, j'aimerais vous rappeler la situation difficile des finances publiques du Québec, ainsi que les politiques préconisées par notre gouvernement à cet égard. À notre avis, des mesures de redressement importantes doivent être apportées afin d'éviter que l'ampleur du déficit et de l'endettement ne vienne compromettre le développement économique à long terme du Québec. J'avais d'ailleurs exposé cette situation préoccupante dans le document «Les finances publiques du Québec: vivre selon nos moyens», que j'ai rendu public, en collaboration avec mon collègue le président du Conseil du trésor, en janvier 1993. Les travaux de la Commission parlementaire tenue le mois suivant nous ont permis de constater à quel point nos concitoyens exigent que le gouvernement s'attaque rapidement au problème de l'endettement, le maintien de finances publiques saines représentant la contribution première d'un gouvernement au développement économique. Le Budget déposé en mai répondait à cette préoccupation en réduisant le déficit de 833 millions de \$ par rapport à son niveau de 1992-1993.

Parmi les moyens retenus pour réduire le déficit, je rappelle que le premier choix du gouvernement a été d'utiliser la voie de la réduction des dépenses budgétaires. L'effort consenti à ce titre mérite d'être souligné. Au total, le gouvernement a appliqué des réductions de dépenses de 1,8 milliard de \$ en 1993-1994 par rapport à leur niveau prévu. La croissance des dépenses sera donc de 1 p. cent cette année. Ce pourcentage est bien inférieur au taux d'inflation anticipé de 2,6 p. cent. Pouvons-nous aller plus loin? À cela je répondrai que pour préserver le consensus social, il est préférable d'employer une approche graduelle et ordonnée de réduction des dépenses. L'intention de notre gouvernement est donc de poursuivre ce contrôle rigoureux des dépenses au cours des prochaines années. Entre autres, j'ai annoncé lors du Discours sur le budget la volonté ferme de notre gouvernement de procéder à un examen en profondeur de l'organisation gouvernementale, de façon à réduire le nombre de ministères et organismes.

Cette réduction des dépenses budgétaires a été accompagnée, dans un souci d'équité, d'un resserrement majeur des dépenses fiscales et d'un accroissement de la progressivité de l'impôt des particuliers de manière à exiger une contribution additionnelle de ceux dont les revenus sont plus élevés.



Gérard D. Levesque

Concernant l'application en double des déductions à la source à compter du 1er juillet, ce que certains ont appelé la «rétroactivité» des mesures fiscales, il est exact que le gouvernement percevra les recettes qui s'y rapportent sur une période plus concentrée, soit sur six mois plutôt que douze mois. Cette modalité, soit de concentrer sur six mois l'équivalent des prélèvements d'une année complète en doublant l'impact de certaines mesures sur les déductions à la source et les comptes provisionnels, est de nature transitoire. Elle visait à permettre au gouvernement de rencontrer ses objectifs financiers à court terme. Elle permettra d'accélérer les entrées fiscales en 1993-1994 et empêchera les contribuables d'avoir des soldes d'impôt à payer importants lorsqu'ils compléteront leur formulaire de déclaration de revenus.

En effet, si le gouvernement n'avait pas procédé de cette façon, un montant de 266 millions de \$ que le gouvernement récupérera en 1993-1994 l'aurait été en 1994-1995. Ce montant aurait représenté le total des sommes dues par les contribuables au 30 avril 1994 à l'égard de ces mesures fiscales, sommes qu'ils auraient eu à payer au moment de la reproduction de leur déclaration de revenus.

De plus, contrairement à ce que plusieurs personnes ont avancé, cette modalité d'application des mesures du dernier Budget ne constitue pas un précédent. Il s'agit plutôt d'une procédure d'application régulière. Tous les gouvernements au Canada prélèvent l'impôt sur le revenu sur une base annuelle. Par exemple, le gouvernement fédéral a modifié dans le passé ses lois fiscales selon la même procédure que le Québec. L'Ontario ainsi que le gouvernement fédéral américain, sous l'administration du président Clinton, feront de même cette année.

Il serait difficile d'agir autrement. Étant donné que le système actuel d'imposition se fonde sur le revenu annuel, il serait très complexe, aussi bien pour les contribuables que pour le ministère du Revenu du Québec, d'identifier les revenus gagnés sur deux périodes au cours d'une même année. Cette façon de procéder nécessiterait de séparer les exemptions et les crédits d'impôt entre les deux périodes et pourrait s'avérer très inéquitable pour certains contribuables dont les revenus ne sont pas répartis également dans l'année. Par exemple, un individu dont les revenus sont concentrés en fin d'année serait fortement touché par les mesures fiscales du Budget, alors qu'un autre contribuable qui aurait gagné tous ses revenus en début d'année ne serait aucunement affecté.

Enfin, vous critiquez un certain nombre de mesures qui ne se retrouvent pas dans le dernier Discours sur le budget comme, par exemple, l'application du principe pollueur-payeur par le biais d'une taxe sur les rejets industriels, qui s'appliquerait uniquement au secteur des pâtes et papiers. Je dois vous rappeler que la stratégie de réduction des rejets industriels annoncée en 1988 prévoit la réduction de 75 p. cent, d'ici 1998, des rejets industriels des 200 entreprises les plus polluantes au Québec. Ces entreprises se retrouvent aussi bien dans les secteurs des mines, de la chimie, de la métallurgie et du revêtement de surface que dans celui des pâtes et papiers.

L'ensemble des secteurs industriels seront soumis à l'obligation de demander et d'obtenir un certificat d'attestation d'assainissement précisant la nature des rejets et leurs impacts environnementaux sur le milieu, ainsi que les moyens proposés par l'entreprise pour les diminuer. Le ministère de l'Environnement a manifesté clairement son intention d'exiger de l'ensemble des secteurs visés une contribution équitable et incitative à la diminution des déchets au cours des prochaines années, comme en témoigne le règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel. L'objectif de cette tarification est de récupérer les frais encourus par le gouvernement pour évaluer la quantité et la toxicité des rejets émis dans l'environnement par les entreprises.

Vous considérez qu'il n'apparaît pas approprié d'imposer cette contribution à la dépollution pour les entreprises qui se conforment aux normes. Même si les normes établissent un maximum à ne pas dépasser en matière de rejets dans l'environnement, il n'en reste pas moins qu'une entreprise qui les respecte contribue tout de même à la détérioration de l'environnement. Il ne faut donc pas en rester là: si nous désirons vraiment améliorer la qualité de notre environnement, nous devons en plus inciter les entreprises à réduire leurs rejets. C'est ainsi que la contribution exigée des entreprises diminuera à mesure qu'augmenteront leurs efforts de dépollution de l'environnement. (...)

La Corporation des médecins est perçue comme un front syndical

AMIR KHADIR

L'auteur est médecin-résident à l'hôpital Notre-Dame. Le texte qu'il nous a fait parvenir se situe dans le cadre du débat entourant le rôle de la Corporation professionnelle des médecins et de son président, le docteur Augustin Roy.



Augustin Roy

Dr Roy,

Il y a un vent de fronde dans l'air! Une bourrasque que vous avez bien sentie, si on en juge par votre éditorial du *Bulletin de la Corporation* (juin 1993): «Il y a des limites à laisser circuler des faussetés... Je ne puis accepter qu'on tente de démolir hargneusement le travail de la profession et de la Corporation».

Voyons, docteur Roy! La Corporation et vous, c'est probablement une seule et même entité. Après tout, peut-il en être autrement après 30 ans de présidence de votre part? Mais, me permettez-vous de douter, avec respect, que vous puissiez vous considérer le porte-parole en toute occasion-désigné du corps médical?

Je comprends vos inquiétudes devant ce que vous percevez être des atteintes à l'autonomie des professionnels. Vous aspirez à un image idyllique de la médecine, comme étant une profession libérale, déliée de toute contrainte, seule préoccupée par sa vocation humanitaire et dont la paternelle autorité morale devrait suffire à dissuader toute pratique déviante d'un quelconque de ses membres. Je respecte votre bonne foi dans la poursuite de ces aspirations, quoique je sois d'avis que notre réalité dépasse depuis longtemps cette vision, la reléguant à des souvenirs d'une époque maintenant révolue.

Cela dit, des questions demeurent. Est-ce là vraiment votre rôle? Pourquoi vous ériger en défenseur de la profession médicale et vous jeter constamment dans la fosse aux lions? De qui émane ce mandat? Pourquoi a-t-on toléré si longtemps cette confusion de rôle qui semble accabler la Corporation, au point où les interventions et les démarches de son président semblent, du moins aux yeux de l'opinion publique, systématiquement et uniquement vouées à la défense du corps médical? Questions implacables pour lesquelles, du reste, je n'ai pas de réponses «prêt-à-penser». Mais, qu'il est urgent de poser pour amorcer une réflexion collective du corps médical.

Or, voici le malaise: vous posez ces questions, qui interpellent avant tout la collectivité médicale dans son ensemble, sera inévitablement perçue comme un désaveu qui vous vise à titre personnel! Y a-t-il un risque de le faire aussi vertement? Je dois dire que je ne suis pas sans craintes. D'autant plus qu'une triste atmosphère de vendetta personnelle est perceptible, nourrie probablement par ceux-là mêmes qui vous poussent au-devant de la scène parce que vous faites bien la «job-de-bras» qu'ils sont incapables ou se refusent de faire. Une «job» qui, si elle constitue bien l'objet premier de leur mandat — celui des associations professionnelles et syndicales des médecins, par exemple — vient tout autant en contradiction avec le rôle dévolu à la Corporation que vous présidez. C'est une situation méprisante où d'aucuns préféreraient vous voir lynché en public pour mieux éluder la vraie question.

Seulement, il se trouve, Dr Roy, que vous gâchez un peu trop la sauce! Ce qui fait de vous une proie facile, l'objet de tous les courroux sur qui on jette personnellement les blâmes, pour des sujets et des controverses qui nous concernent, nous les médecins, collectivement. C'est que vous parlez tout haut, et sur tous les perrons, au nom des médecins, en faisant flèche de tout bois pour barrer la route aux sages-femmes en obstétrique, pour dénigrer les médecines alternatives en les confondant les unes aux autres sans distinction, ou pour adopter une position de confrontation, tantôt contre les pharmaciens, les acupuncteurs ou les optométristes; tantôt contre l'Office des professions, le Protecteur du citoyen ou encore les médias.

Si vous ne le faisiez qu'en votre nom ou en celui de la Corporation, ça pourrait être plus simple: le gouvernement aurait à s'en mêler, ce qu'il a, admettons-le, rarement fait à ce jour. Il vous reprocherait alors, comme il pourrait bien le faire après le dépôt du récent rapport de l'Office des professions, d'avoir simplement contrevenu à l'objectif premier de la Corporation des médecins. N'aurait-il pas raison de le faire, notamment, à la suite de vos interventions publiques de cet été dans le dossier des abus sexuels attribués à des médecins enregistrés à la Corporation?

Je comprends votre bonne volonté et votre sympathie à l'égard de vos collègues. Mais ne se trouve-t-il pas que l'Assemblée nationale vous a donné la responsabilité de «policer» la profession! Vos collègues, en professionnels consciencieux, ne peuvent que respecter ceux et celles qui s'acquittent bien de cette tâche, certes très ingrate. Car, si elle est bien intégrée par le corps médical comme un élément constitutif de la pratique de la médecine, cette surveillance nous assure une plus grande crédibilité aux yeux de tous et avant tout la confiance des patients que l'on

dessert. Or, il est cruel de constater que, depuis plusieurs années déjà, nombre de vos prises de positions ont eu pour effet de miner la crédibilité de la Corporation, sinon de l'ensemble des médecins. La responsabilité de cette situation est partagée par nous tous, car la communauté médicale, par son approbation ouverte ou muette du rôle que s'est assigné en pratique la Corporation à l'encontre de son propre mandat, a entretenu cette image de «collusion» entre les médecins et la Corporation professionnelle des médecins, et ce, au détriment de la crédibilité des uns et de la responsabilité des autres.

Alors que la Corporation des médecins a, en principe, pour mandat d'encadrer la pratique de la médecine afin de protéger le public, vos propos et vos agissements laissent penser que vous vous êtes donné pour mission de faire exactement le contraire: discipliner le public, les médias, les autres intervenants de la santé et les organismes publics, afin de protéger la profession médicale! Aussi louables que devraient paraître ces intentions aux yeux du médecin que je suis, cela n'empêche qu'il y a confusion des rôles, car cette défense des intérêts des médecins incombe à nos associations professionnelles et non à la présidence de la Corporation. Il est vrai que la dénomination même de «corporation» s'associe à l'idée de corporatisme, donc d'une entité vouée à la défense des intérêts de ses membres. Ce qui fait d'ailleurs, qu'il est à se demander s'il n'est pas nécessaire de réviser toutes ces dénominations (corporation, ordre, syndicat, barreau) utilisées par les différents regroupements des professionnels: une plus grande uniformisation réduirait d'autant la confusion quant à la nature et au rôle de chaque organisme. Or, si bien des gens confondent la Corporation des médecins à un front syndical, le président de la Corporation a toutes les raisons de ne pas le faire. Il devrait, de surcroît, s'abstenir de faits, gestes ou commentaires, qui pourraient donner l'apparence qu'une telle identité de rôle existe entre la Corporation et une quelconque association syndicale, vouée à la défense des médecins. Un peu comme le système judiciaire, qui doit éviter l'apparence d'injustice.

Depuis quelques mois, plusieurs critiques vous ont été adressées, jetant le doute sur la manière dont la Corporation s'acquitte de son mandat. Mais, comme pour mieux illustrer la confusion des rôles, voilà que vous insistez (bulletin de la Corpo., juin 1993): «Médecins! Soyez vigilants. Le champ d'exercice de la médecine est frugé à droite et à gauche.» Vous êtes frustré de «l'attitude de certains groupes et de celle de personnes comme le Protecteur du citoyen qui comprennent mal (sic) leur mandat et informent le public incorrectement» (!?!). Et comme il était prévisible dans une telle situation, vous finissez par vous estimer victime d'une machination.

Docteur Roy, tout cela est très symptomatique d'un manque flagrant d'autocritique et, en cela, vous êtes assez représentatif de notre communauté médicale. Ce qui, du reste, n'a rien pour améliorer l'image qu'une certaine opinion se fait des médecins comme des individus se considérant au-dessus de toute critique, n'admettant surtout pas celle qui pourrait venir de l'extérieur du corps médical. Je vous adresse donc ces quelques lignes en toute franchise, usant en cela de mon droit démocratique. Je vous connais, à travers vos interventions dans les médias, comme un homme qui a le courage de ses opinions et les expose publiquement. En cela, je m'inspire de vous pour rendre publique une opinion que je crois partager avec bon nombre de mes jeunes collègues. Cela permettra peut-être aussi d'illustrer le fait que l'institution médicale, bien que conservatrice à plusieurs égards, tolère néanmoins la libre expression d'opinions et de critiques.

Organisation du travail: Québec laissera-t-il passer la chance?

FERNAND DAoust

L'auteur est président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ).

La situation des relations de travail entre le gouvernement du Québec et ses employés est actuellement incertaine. La parenthèse estivale va bientôt se fermer, et l'on saura si oui ou non le gouvernement accepte de négocier de bonne foi, soit de retirer les projets de loi 102 et 198. Le 7 juin dernier, le Front commun CSN - FTQ - CEQ - SPFO - SPGQ déposait une proposition dans laquelle nous nous déclarions prêts à procéder, conjointement avec les parties patronales, à un «examen en profondeur de l'organisation du travail et des services publics», proposition tenant lieu et place de la demande patronale de récupérer 1% de la masse salariale par l'intermédiaire de congés (sic) non payés.

Il n'aura fallu au gouvernement du Québec que trois jours pour balayer cette proposition qui constituait une ouverture historique et qui aurait pu débloquer la situation. Ce faisant, il a laissé passer une occasion de provoquer un examen en profondeur des intérêts de ses employés, d'une part, et des citoyens et citoyennes, d'autre part, en tant que contribuables et usagers de services publics, autour du dossier de l'organisation du travail. Et il a fait le choix de continuer à préconiser une gestion de court terme, une gestion de comptable à la petite semaine.

Ce n'est pas sans avoir largement débattu ces questions, dans toutes les instances, que le Front commun avait fait cette proposition. Nous étions tous et toutes conscients que cette proposition était aussi un engagement qui amènerait les syndicats dans les différents milieux de travail à assumer des responsabilités nouvelles, à faire montre de maturité.

Nous soutenons qu'une démarche proactive et conjointe dans le domaine de l'organisation du travail serait source d'économies bien supérieures à 1%. Les employés de l'État et leurs organisations syndicales savent qu'une organisation du travail déficiente est source de gaspillage. Pourquoi les employeurs du secteur privé de l'économie se convertissent-ils graduellement à la nécessité de réorganiser le travail? Parce que c'est là que se trouvent les gains potentiels de productivité les plus importants.

Par ailleurs, réorganiser le travail «par en haut» est impensable. De plus en plus, les syndicats s'imposent comme partenaires dans les processus de réorganisation du travail. Documentation scientifique à l'appui, les employeurs avisés réclament l'implication syndicale, la sachant garante d'une représentativité indispensable des travailleurs et travailleuses. Car, quand on parle d'organisation du travail, on doit nécessairement se préoccuper des individus au travail, demander ce qu'ils ont à dire sur la façon de travailler, se mettre à l'écoute de leurs insatisfactions comme de leurs aspirations. Qu'il s'agisse d'un bien ou d'un service, la qualité de la production passe par l'implication des travailleurs et travailleuses. La proposition syndicale allait donc dans le sens d'une meilleure qualité des services au public. Des employés motivés et responsabilisés ne fourniraient-ils pas de meilleurs services? C'est de cela que les syndicats voulaient discuter: de la structure hiérarchique, de la dotation, de l'absentéisme, de l'aménagement du temps de travail, de la motivation, de la santé et sécurité du travail et des accidents de travail, des changements technologiques, de la sous-traitance, de l'utilisation optimale des ressources.

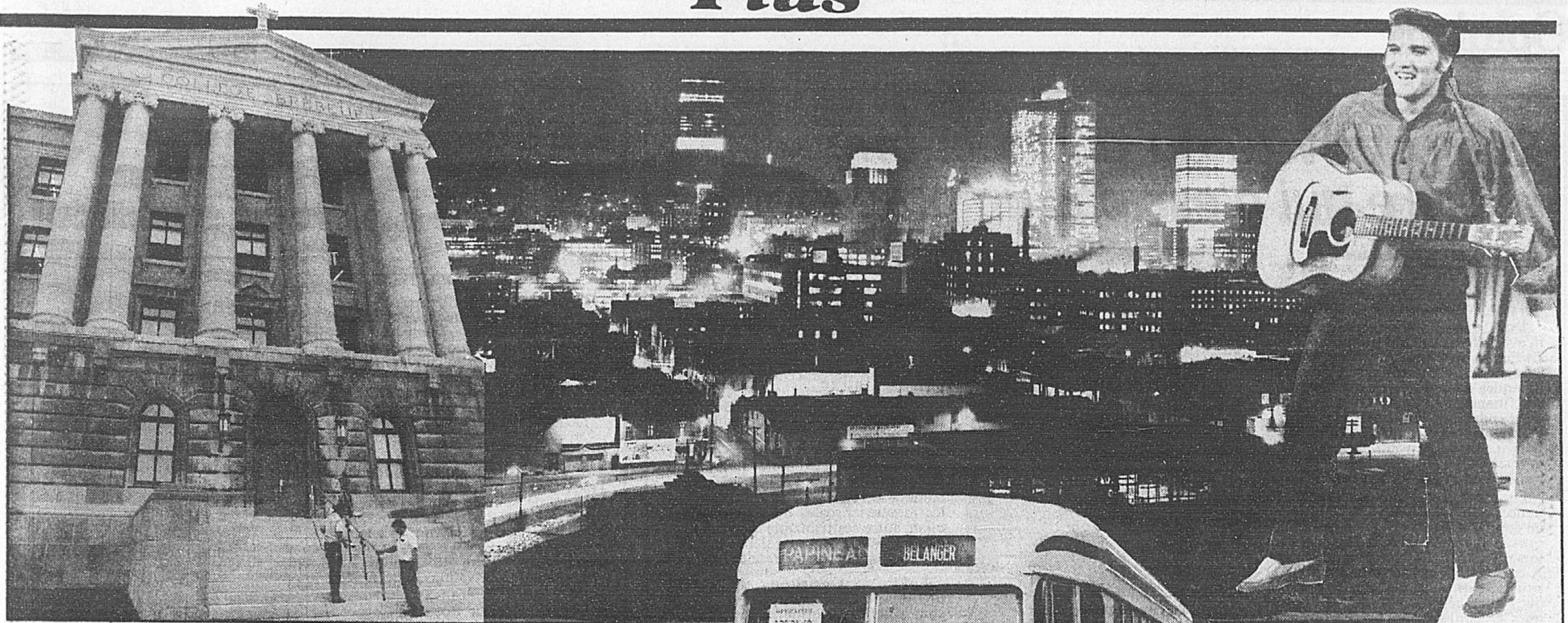
Plus nous nous intéressons au dossier de l'organisation du travail, à la FTQ, plus nous nous rendons compte que la gestion dans le secteur public est en porte à faux avec les tendances

qui se développent dans le secteur privé. Ici, on consulte de plus en plus; là, on décide autoritairement. Ici, on favorise la responsabilisation des employés et on élimine des postes d'encadrement; là, on les multiplie. Je ne dis pas que tout va pour le mieux dans le secteur privé, mais il faut admettre une tendance au changement. Certes, les initiatives patronales ne cherchent pas de prime abord à assurer une meilleure qualité de vie au travail des salariés. C'est pourquoi les syndicats ont développé une vigilance nécessaire, en même temps que des stratégies et des politiques pour s'engager sur ce terrain, dont ils ont historiquement été exclus.

Dans le secteur public, la gestion demeure rigide et autoritaire le plus souvent et les espoirs se sont effacés. Face à la mauvaise foi gouvernementale, les syndicats vont sûrement se retirer des quelques comités conjoints en organisation du travail qui avaient vu le jour. Des expériences pilotes seront compromises. On peut reculer beaucoup, en bien peu de temps, dans le domaine des relations de travail. Le gouvernement ne semble pas conscient du dégât qu'il est en train de préparer. Il fait ainsi montre d'une attitude irresponsable, mais aussi de comportements contradictoires. (...)

Je suis profondément convaincu que l'enjeu véritable de cette négociation, qui n'a pas encore eu lieu, est l'organisation du travail, et qu'il s'agit non seulement d'un enjeu de relations de travail mais aussi d'un enjeu de société. Le reste, tout le reste, à commencer par un gel salarial d'un an auquel nous consentons, pourrait se régler, dans la mesure où le gouvernement accepte la proposition syndicale d'ouvrir le dossier de l'organisation du travail et de négocier plutôt que de décréter.

Nous espérons que le gouvernement se ravisera et que de véritables négociations pourront démarrer sous peu. (...)



Le babyboom

Les années COCON

— 1 —

JACQUES CIMON
collaboration spéciale

La guerre s'achevait. On lui avait donné des majuscules: Deuxième Guerre Mondiale. Et nous naissions dans l'abondance retrouvée. En 1929, ce fut la Crise. La grande.

Pendant qu'à la campagne, on pouvait au moins se nourrir de ses carottes, Montréal était hérissée de soupes populaires. Pas d'emplois, pas d'espoirs. Tous les hivers étaient froids, même les plus tempérés. En 1939, la Crise a été tuée par la guerre. Dix ans après que de riches investisseurs de New York ruinés se fussent jetés par les fenêtres des gratte-ciel de Manhattan, l'industrie tournait à fond.

Il fallait fabriquer des avions, des chars, des armes, des obus. Adolf Hitler menaçait le monde. Ici, nous vivions encore les années rurales même si la transhumance vers les villes s'amorçait. Elle a été accélérée par le conflit. À partir de l'entrée en guerre du Canada, la conscription a forcé beaucoup d'hommes « en âge du front » issus de la campagne à affluer vers l'industrie de la défense, une bonne façon d'échapper à l'enrôlement systématique des jeunes comme chair à canon.

C'est ainsi que je suis né à Montréal, d'un père barbier de Rivière-du-Loup reconverti en travailleur des usines Angus, où on fabriquait des chars.

Arrivé au monde quelques jours après le débarquement de Normandie en 1944, je fais partie de la première fournée des privilégiés. La rationnement — il fallait assurer l'intendance de l'armée pendant la guerre — était fini dès 1945 et l'industrie continuait à ronronner.

Les usines américaines d'automobiles, qui n'avaient pas fabriqué de nouveaux modèles depuis 1939, étaient parties pour la gloire. C'était le soleil après le déluge, tout changeait et les découvertes reliées à cette longue guerre étaient maintenant commercialisées, assurant la continuité de l'emploi. L'écran cathodique du radar militaire allait bientôt devenir la télévision!

Mais entre-temps, autour de 1949, devenus tits-culs capables de demander, nous jouissions goulument de la nouvelle prospérité de nos parents qui avaient connu la crise puis l'angoisse de la guerre et finalement l'abondance en tous genres. Nous vivions dans un cocon.

La radio jouait Benny Goodman et Glenn Miller pendant que nos mères faisaient la lessive avec amour. Les familles éclatées n'existaient presque pas et à la Noël nous étions couverts de jouets et de friandises, sous un arbre garni d'ampoules multicolores et de cheveux d'ange. Un vrai sapin qui sentait bon. La guerre et ses horreurs étant encore proches, pas de mitraillettes de plastique sous l'arbre. C'était le temps béni des trains électriques Lionel, des jeux Meccano et des autos miniatures.

Les ruelles et les tramways

Babyboom oblige, nous étions une légion de petits monstres en culottes courtes et de petites filles à lulus à prendre d'assaut la ruelle, notre terrain de jeu. Les voitures n'y passaient que rarement et on s'amusa à essayer d'attraper les chats pelés pour les caresser ou à courir derrière l'aiguiseur de couteaux qui passait en agitant une grosse cloche et en pédalant comme un forcené sur son gros triporteur. Il psalmodiait un charabia qui lui tenait lieu d'enseigne sonore. Nous pensions que c'était lui le Bonhomme Sept-Heures, jusqu'à ce qu'on apprenne l'heure. Or, comme il passait vers les trois heures, nous sommes devenus perplexes.

Les années douces s'écoulaient lentement. Pas de Nintendo. Même pas de

télé, seulement de bonnes vieilles radios à lampes qui arrachaient une larme à nos mères pendant qu'elles écoutaient *Jeu-nesse dorée* ou *Je vous ai tant aimé*.

— Tu pleures, maman?

— ... Non, c'est l'oignon.

C'était l'ère des radio-romans écrits pour les mères de famille à l'heure où elles préparaient le repas de midi.

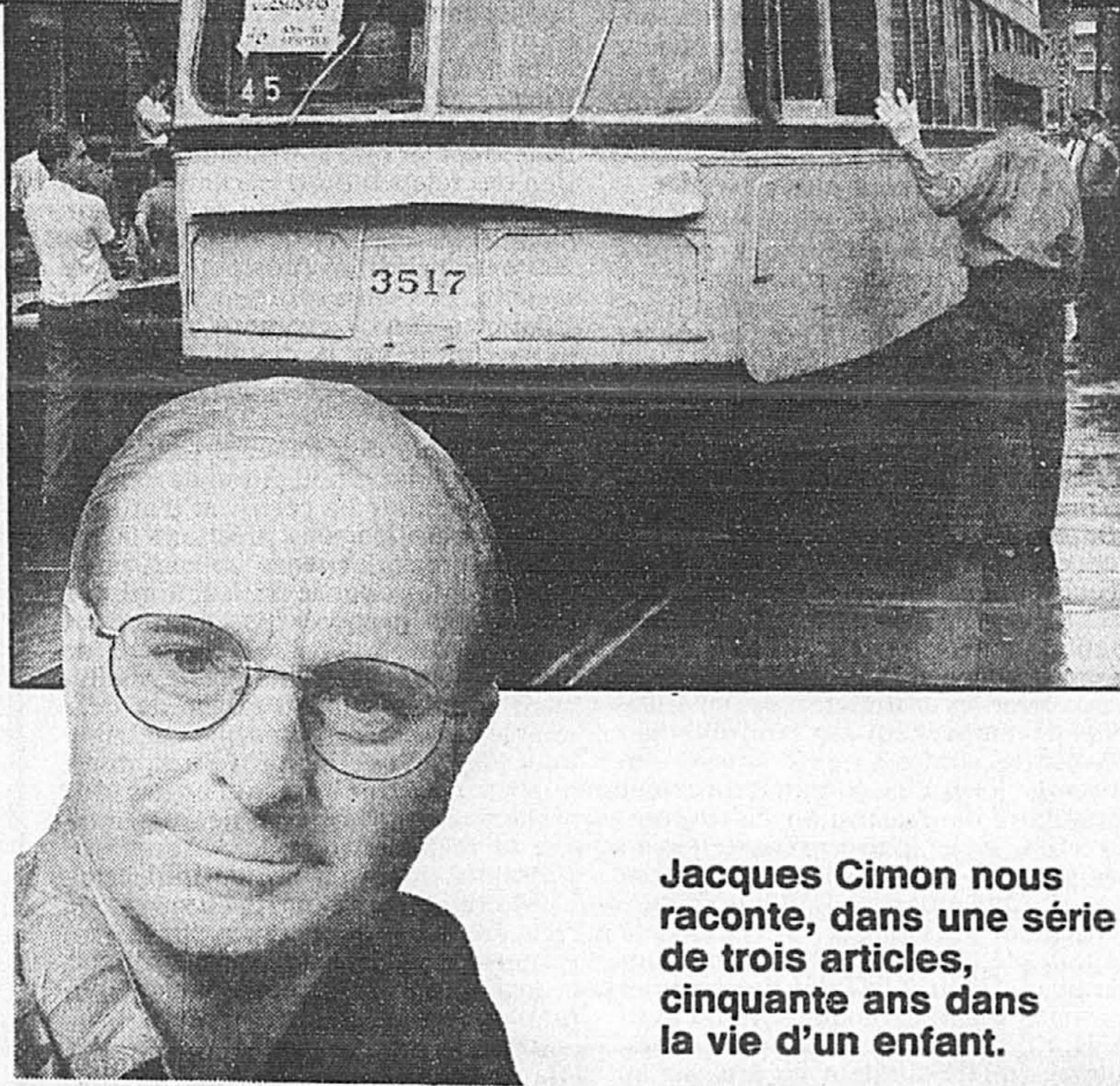
Nous, la marmaille, ce qui nous fascinait le plus, c'était ce gros monstre sur rails, le tramway. Une machine qui roulait sous une toile d'araignée de fils électriques et qui nous amenait partout avec nos parents dans cette ville qui nous paraissait aussi grande que la terre entière.

La Montréal de l'après-guerre n'était pas très belle, pleine d'usines toussotantes, partout bariolée d'anglais, mais elle était gentille et pas très dangereuse. La criminalité y était marginale et le fait de spécialistes. Même le Red Light était plutôt sûr. Parfois nos pères, en sortant de la taverne avec quelques drafts dans le museau, allaient perdre une partie de leur paye dans les « barbotés », des officines de jeu un peu miteuses, ce qui leur valait une bonne bouderie de nos mères. Pas de guillis-guillis ce soir-là. Mais tout s'arrangeait le lendemain, avec la gerbe de fleurs de papa.

Les années télévision

Alors l'objet arriva. Une grosse boîte avec un écran qui, une bonne partie de la journée, affichait une tête d'Indien emplumée et immobile accompagnée d'une note continue. Nous écoutions la note et regardions l'Indien, ravis. Nous regardions même la neige quand l'Indien n'était pas de service! En attendant *Rintintin*, avec un sac de chips à 5 cents arrosé d'un Kik. La grande vie!

Les années passèrent mais nous restions rivés à cet écran magique, en regardant tout, même *Conférence de presse* ou *Point de mire*, qui n'étaient pas particulièrement des émissions pour enfants. Ça bougeait et ça parlait. Évidemment, nous préférons *La Rigolade* ou *Les qua-*



Jacques Cimon nous raconte, dans une série de trois articles, cinquante ans dans la vie d'un enfant.

tre fers en l'air. Nous enterrions la radio, jugée morte, mais qui s'est bien vengée de ce que nos mères eussent remplacé ses belles histoires d'amour par les télé-romans.

La radio refuse de mourir

À la fin des années 50, la radio décroche un uppercut à sa rivale. Elle devient reine du nouveau phénomène venu du Sud, le rock and roll. Entre les disques, elle parle des nouveaux monstres sacrés. Mieux instantané, elle présente les derniers enregistrements, de plus en plus nombreux, au fur et à mesure qu'ils sortent. Engendrée par la vague rock and roll, une nouvelle génération de chanteurs québécois voit le jour. Beaucoup sont des artistes de cabarets qui enregistrent des versions françaises de succès américains.

Recevant une dizaine de nouveautés par jour, la radio a assez de matériel pour se battre. Et il y a une nouvelle catégorie d'artistes qui se pointe: les «chansonniers», en réalité des auteurs-compositeurs-interprètes. Alors elle invente une arme de survie terriblement efficace: les «demandes spéciales». C'est le juke-box gratuit! Tino Rossi ou Jacques Blanchet pour maman, Edith Piaf pour papa et Elvis Presley pour nous. La télé ne pouvait plus se faire la peau de la radio.

Elvis Presley a littéralement régné sur nos vies pendant dix ans. On se peignait comme lui en se gominant les cheveux. Devant une glace, on s'essayait à se tresser latéralement la babine, car Elvis avait la bouche un peu croche, et dans la cour de récréation, deux cents petits Elvis grimaçants tapaient sur des ballons. Il nemanquait que les longs favoris, nos barbes étant encore un duvet dans lequel fleurissait l'acné. Les filles, quant à elles, couvraient les murs de leurs chambres d'affiches du prince charmant et toutes les nuits, rêvaient qu'Elvis entrerait par la fenêtre, guitare en bandoulière, pour les enlever dans sa Cadillac blanche et les épouser.

En Éléments latins, première année du regretté cours classique, on déclinait *rosa* en pensant à *Blue Suede shoes*. À 15 ans, on a l'esprit critique dans le tiroir à projets et nous ignorions avec bonheur que les textes des chansons d'Elvis n'étaient pas des monuments de littérature. Et même l'ussions-nous su, la statue de l'idole absolue n'en eût point été déboulonnée pour autant. Pour nous, Elvis était plus qu'un chanteur, c'était une planète.

La musique de Presley était un mélange de boogie woogie, de country et de gospel, une soupe bizarre qui a ébranlé presque toute la terre et qui nous faisait brasser nos blondes aux longues chevelu-

res attachées en queue de cheval avec une énergie qui leur soulevait la crinoline. Fugaces et délicieuses visions de jeunes cuisses. Nous devenions de grands ados.

Les premières blondes

C'était l'époque des parties de sous-sol ou de salon double. Chacun apportait sa pile de disques qu'on jouait sur des pick-ups élémentaires. Le petit haut-parleur de trois pouces nous crachait une distorsion de tous les diables. Pas important. Pourvu que nous arrivions à danser des slows rivés à des adolescentes dont les seins naissants commençaient à poindre sous le chemisier et à leur arracher un baiser un peu humide, nous flottons sur un nuage rose.

Un plein pichet de limonade nous faisait planer. Il faut dire qu'il y avait toujours quelques futes qui apportaient en catimini un petit «dix onces» de gros gin, acheté avec la complicité d'un plus vieux. Un dollar pour enrichir la limonade, c'était donné. Le procédé idéal pour déglacer les timides et mettre une petite flamme dans les yeux des filles.

Vers le milieu de la soirée, on diminuait l'éclairage et avec un peu de chance, nous pouvions oser quelques furtives et bénignes caresses. En ces années-là, on ne couchait pas avec les filles de 14 ans que nous faisons virevolter dans ces sauterelles domestiques. Les plus déléguées pouvaient à la limite accepter le french kiss et n'être pas trop promptes à enlever la main qui se posait sur leur poitrine. Particulièrement celles qui avaient un peu forcé sur la limonade à haut indice d'octane. Mais pour le reste, nenni.

C'était la bienheureux temps d'avant la drogue, l'itinérance de jeunes, le sexe avec le nombril vert, les fillettes enceintes et le décrochage scolaire.

Un jour, vers les 16 ans, on avait une vraie blonde bien à soi qu'on songeait naïvement à épouser plus tard. Celle-là, on ne mettait rien dans son Coca-Cola et on l'amena au cinéma. Nous pouvions rester de longues heures main dans la main sur le sofa du salon, dans le clair-obscur d'une petite lampe, sans parler. Nous venions de découvrir l'amour. Nous entrions doucement dans le monde des adultes.

La cassure

Comme ce n'est pas toujours les vacances, plusieurs d'entre nous devaient rentrer dans leurs pensionnats en septembre. Méthode, versification, rhétorique... Les huit années du cours classique n'étaient pas numérotées comme au secteur public confié aux Frères et aux Soeurs par l'État, mais portaient des noms qui sentaient le XVIII^e siècle.

Écoles privées appartenant au clergé, elles faisaient toute chose différemment. L'instruction y était d'une qualité à toute épreuve, malgré que nos profs ensoutanés étaient un peu portés sur l'excès de dévotion. Mais l'obligatoire messe matutinale, les offices, les prières avant chaque activité scolaire n'arrivaient pas à nous arracher la vocation.

Sourds à l'appel de Dieu, nous écrivions en cachette à nos blondes abandonnées. Bien dissimulées dans un précis de chimie prêté à un élève externe devenu passeur, elles étaient postées en ville et prenaient le chemin de nos dulcinées. Procédé inverse pour les réponses. Échec et mat, le préfet de discipline!

En 1959, Maurice Le Noblet Duplessis, premier ministre du Québec, avait rendu l'âme à Schefferville. Ce fut la prémisse à la cassure qui allait changer nos vies. Après de brefs interrègnes, l'élection de 1960 porte au pouvoir le libéral Jean Lesage, entouré d'une équipe exceptionnelle, dite «du tonnerre», qui compte dans ses rangs un brillant journaliste, René Lévesque. La grande noirceur est finie, la Révolution tranquille commence. Elle porte notamment en elle le germe d'une réforme scolaire qui va faire disparaître nos collèges classiques.

Les paramètres de grands changements socio-économiques sont mis en place et tout commence à bouger très vite. Dix-sept ans d'immobilisme et de corruption disparaissent en quelques années au profit de grands projets et d'un nouvel ordre social. Le Québec moderne est dans son berceau.

Encore occupés à suer sur Aristote en 1963, nous ne jetions qu'un regard oblique sur tous les changements qu'on apportait graduellement à notre monde. Nous étions loin de nous douter, nous les babyboomers gavés auxquels leurs parents payaient des cours classiques, que la révolution nous préparait de surcroît une pléthore d'emplois de qualité pour la suite des choses.



Les années douces s'écoulaient lentement.

PHOTO THÉQUE La Presse

DEMAIN: Les années tourbillon

Michel Roy

C'est un «voyeur» nostalgique qui s'en va à Tunis



GÉRALD LEBLANC

C'est un journaliste nostalgique qui partira la semaine prochaine pour l'Afrique, en tant qu'ambassadeur du Canada en Tunisie, et en Libye.

«Ce n'était pas mon premier choix. Je voulais revenir au métier et j'étais prêt à faire un purgatoire si nécessaire», confie Michel Roy, soudé à jamais à l'écriture qu'il a pratiquée pendant 40 ans au *Canada*, à la *Presse Canadienne*, au *Devoir* et à la *Presse*.

Quand il a quitté, en janvier 93, le bureau du premier ministre, où il était conseiller politique de Mulroney depuis deux ans, le vétéran de la plume espérait retrouver une niche dans l'imprimé, mais les lignes lancées à gauche et à droite n'ont rien rapporté.

«Quand M. Mulroney m'a invité en mai pour m'offrir le poste d'ambassadeur à Tunis, je me suis dit que ce serait une belle fin de carrière pour le journaliste de 63 ans qui ne trouvait plus de portes pour retourner au métier. Le deuil a provoqué un traumatisme plus difficile à porter que je ne l'aurais cru.»

N'était-il pas mal à l'aise de figurer dans le paquet de nominations politiques de fin du régime Mulroney? «J'eusse préféré que cela se fit autrement» commence par dire l'habitué des formules diplomatiques élégantes.

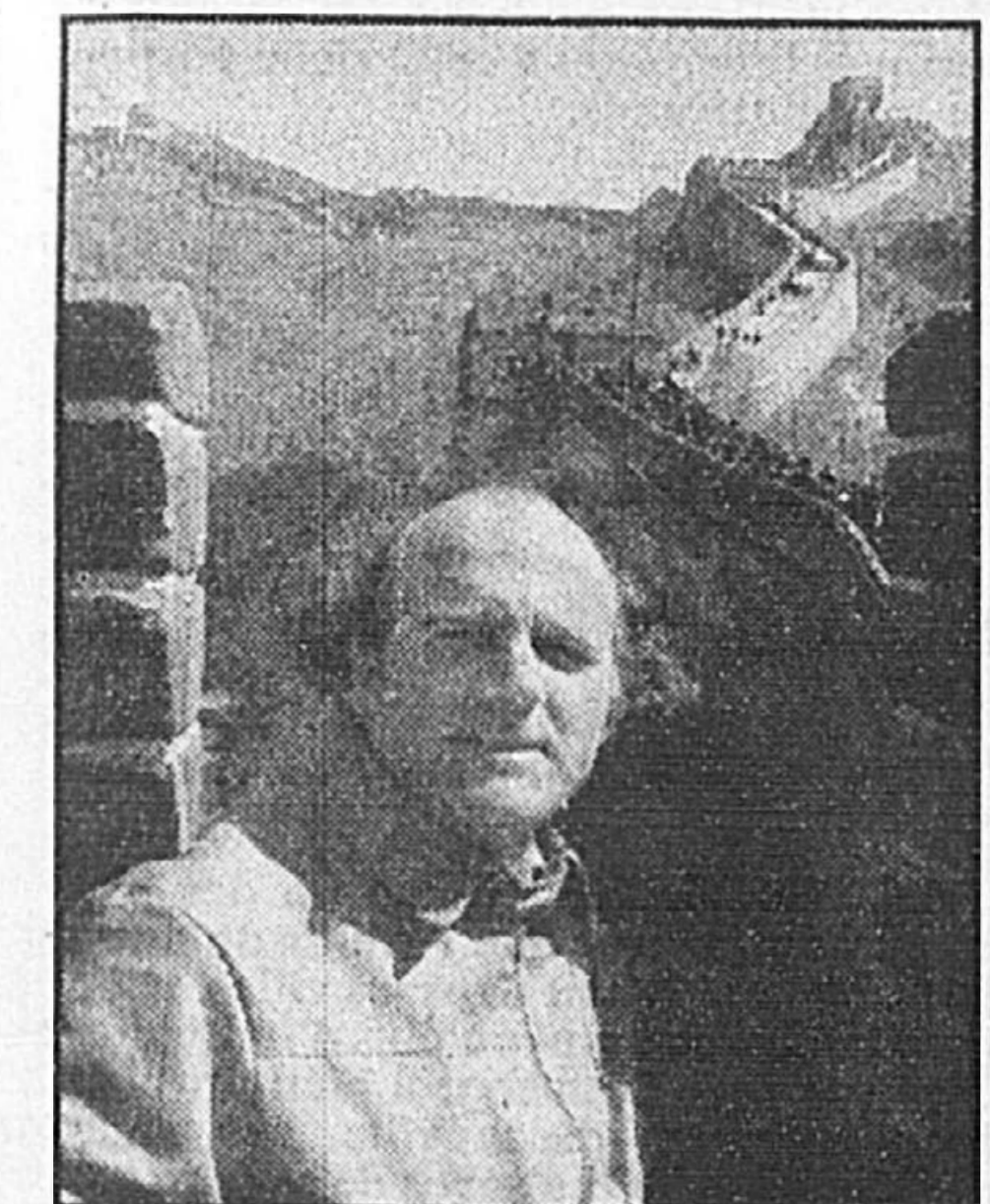
«Je ne suis néanmoins pas trop mal à l'aise. Un ambassadeur doit connaître son pays, qualité que je crois posséder autant que nul autre au Canada. Il doit aussi connaître l'autre pays et s'assurer que la communication se fasse. C'est un peu le prolongement de ce que j'ai fait toute ma vie. C'est ce que j'ai dit aux gens des Affaires extérieures qui ne semblaient pas trop mécontents de ma nomination.»

Arafat et Kadhafi

À Tunis, Michel Roy sera non seulement ambassadeur en Tunisie mais aussi chargé des affaires canadiennes en Libye, qui étaient auparavant assurées par l'ambassade de Rome.

Comme l'OLP de Yasser Arafat a son siège social dans la capitale de la Tunisie, l'ambassadeur du Canada y trouve un poste d'observation sur tout le Moyen-Orient. «C'est un aspect important de la fonction», souligne Michel Roy, qui a déjà rencontré Arafat, en 90, dans une villa de l'OLP à Tunis.

«La Tunisie est un des plus importants pays de la francophonie africaine, un pays qui a décollé et qui a réussi à limiter l'invasion de l'islamisme intégriste, de façon forte il faut le dire. C'est un pays



La Grande muraille de Chine en 81.

Ceux qui l'on connu savent qu'il fut un grand reporter, journaliste jusqu'à la moelle. Voyeur plutôt qu'acteur, s'est-on dit devant ses succès mitigés comme administrateur de journaux.

«Il y a sans doute beaucoup de vérité dans ce que tu dis. J'ai toujours essayé de ne pas mêler l'action politique ou idéologique à ma préoccupation d'en dire le plus possible sur ce qui se passait. Comme directeur de rédaction, mon apport aura sans doute été d'encadrer, professionnellement et psychologiquement, mes confrères», confesse le «grand frère» de plusieurs d'entre nous.

Il est entré dans le métier en 1949, au défunt quotidien *Le Canada*, alors que Louis Saint-Laurent et Maurice Duplessis régnaient sur le Canada et le Québec. Il se rappelle avoir vu Saint-Laurent entrer dans la salle de son journal — *Le Canada* devait disparaître en 53 quand les libéraux cessèrent de le financer — et s'étonner d'y voir tant de monde.

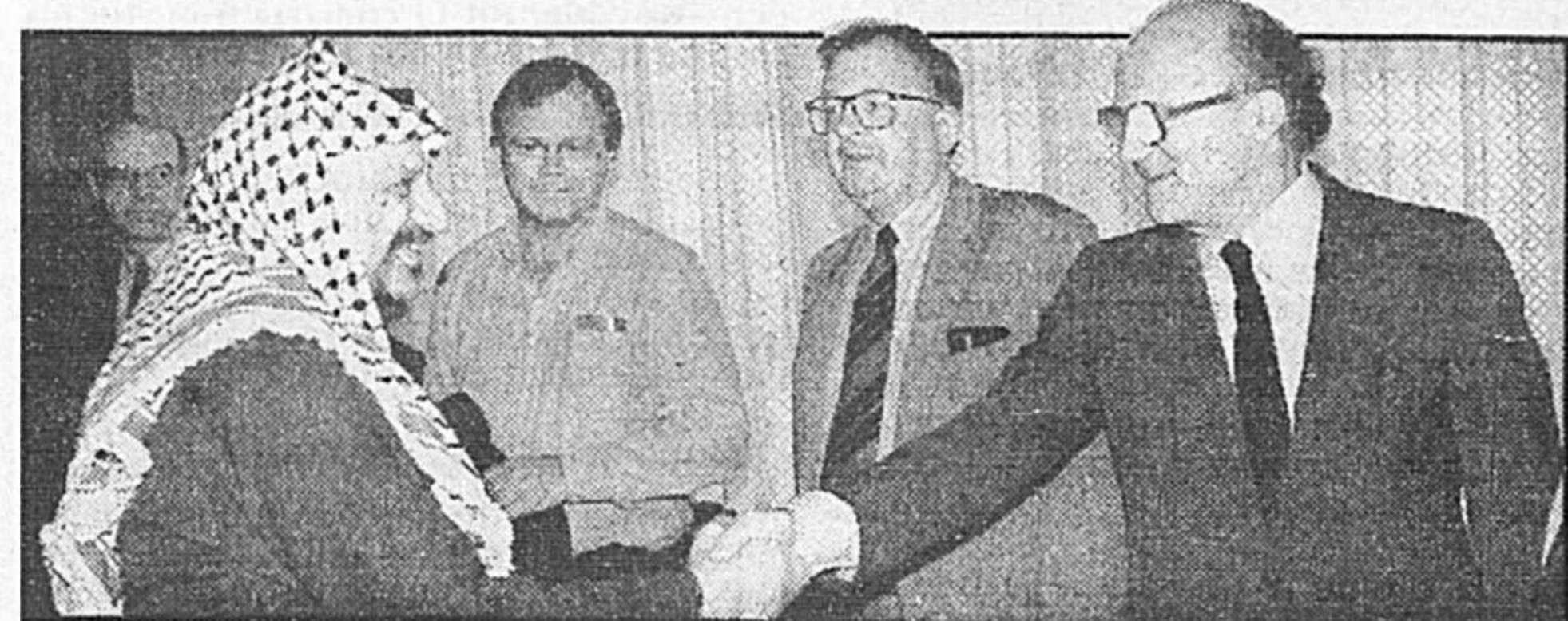
«Au Canada, on ne couvrait Duplessis que pour le ridiculiser, et c'était l'inverse au *Montréal-Matin*, propriété de l'Union Nationale. C'est quand même extraordinaire tous les changements survenus durant une vie: on est passé de la lampe à l'huile à l'ordinateur, du bon vieux Remington au Word Perfect.»

Quarante ans de reportages

Dans le sous-sol de sa résidence, rue Victoria, le pro de l'observation a fait un long retour sur le Québec, la matière première de ses 40 années de reportage. On trouvera ci-dessous quelques-unes de ses réflexions sur les hommes qu'il a côtoyés et avec qui il était à tu et à toi (Trudeau, Lévesque, Bourassa, Mulroney, Parizeau...), sur la presse écrite qu'il considère toujours comme son unique patrie et sur l'étranger, qu'il a souvent visité et où il entreprend une nouvelle carrière.

A-t-il l'impression qu'on a tourné en rond, qu'on revient toujours à la case départ dans cette interminable saga du chaotique mariage Québec-Canada?

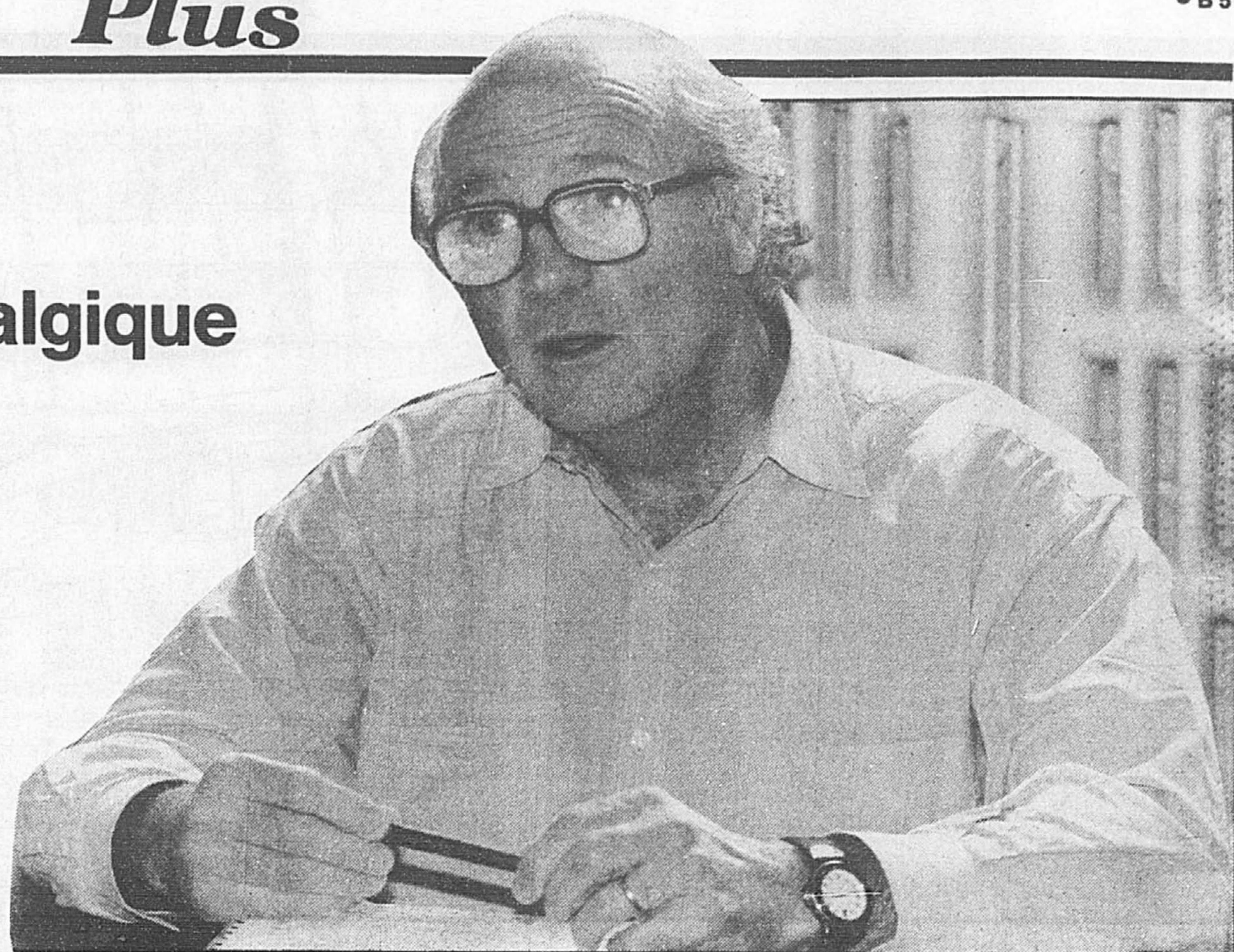
«Le temps fait son oeuvre. On se dit maintenant au Canada qu'on aurait dû accepter Meech et au Québec on identifie moins facilement autonomie et sépa-



Avec Yasser Arafat en 1990.

qui achète de plus en plus du Canada, tant les produits que l'expertise dans les transports, la téléphonie et l'aéronautique.»

Quant à la Libye, M. Roy estime que Kadhafi cherche éperdument les moyens de sortir de l'impasse dans laquelle le place l'embargo aérien sur Tripoli décri-



Michel Roy journaliste-ambassadeur.

PHOTO PIERRE MCCANN

ration. On semble hélas toujours en retard d'une révolution sur la réalité. Les partis politiques sont en train de perdre leur raison d'être. Les libéraux combattent le libre-échange avec des arguments qui contredisent toute leur histoire depuis Laurier. Les conservateurs, obsédés par le déficit, sont en train de clochardiser le Canada en l'amputant de ses institutions (Via Rail, Air Canada, Radio Canada...).

«En 1991, à Kelowna en Colombie-Britannique, je me souviens d'un reportage de la télévision locale sur le jeune couple en voyage de noce qu'on avait délogé pour accueillir la troupe constitutionnelle d'Ottawa. C'était symptomatique de l'état de révolte généralisée. On trouve en effet, plus au Canada qu'au Québec, un sentiment de ras-le-bol envers les élus et les institutions gouvernementales. Les gens ont la conviction de perdre sur tous les fronts — baisse des services offerts et hausse des taxes — et leur colère n'a plus de limite.»

Finalement, Arafat et Kadhafi ne seront peut-être pas de si méchants voisins pour le journaliste-ambassadeur.



Avec son petit-fils, Thomas.



Au *Devoir*, en 1962.

Trudeau, Lévesque, Bourassa, Mulroney, Parizeau et les autres

On a souvent l'impression que les leaders politiques passent sans avoir vraiment rien changé dans la marche du pays.

Michel Roy qui les a observés pendant 40 ans n'est pas d'accord. Il faut dire qu'il les avait connus avant leur arrivée à l'avant-scène politique, qu'ils étaient des hommes de sa génération qu'il tutoyait et qui le consultaient à l'occasion.

Il fréquentait le collège Stanislas en même temps que Jacques Parizeau, il a connu Pierre Trudeau sur les plages du Maine, il a pratiqué le journalisme avec René Lévesque, il a travaillé avec Mulroney comme médiateur dans le conflit de *La Presse* en 72, il a appris à connaître le jeune Bourassa pendant qu'il travaillait à la commission sur la fiscalité...

Seul Drapeau a échappé à cette intimité: «C'était une sorte d'institution qui me disait souvent: *Au moins vous, vous rapportez ce que je dis même si c'est pour le contredire.*»

«Oui les individus font parfois une différence: c'est clair que Lévesque, par son génie d'intelligence affective, a eu une influence déterminante sur l'évolution du Québec, tout comme Trudeau, qui a rassuré le Canada et empêché un éclatement.»

Voici ses réflexions sur les principaux acteurs de notre monde politique de la deuxième moitié du vingtième siècle.

Jean Lesage — «C'était un grand seigneur, toujours théâtral, que je n'ai jamais approché vraiment. Je n'oublierai jamais sa phrase: *Nous sommes des Français améliorés.*»

Pierre Trudeau — «Il était capable d'être gentil et beaucoup moins pingre qu'on le dit. Nous avons fait de bien charmants voyages ensemble, en revenant des plages du Maine. C'est surtout par ma femme Monique que je l'ai d'abord connu.»

«J'avais intercedé pour lui quand on lui refusait un poste à l'Université de Montréal. Quand il a été porté à la direction des libéraux en 68, je croyais vraiment qu'il était l'homme capable de faire la synthèse entre les aspirations du Québec et l'unité canadienne. Quand j'ai vu sa réaction au livre beige de Ryan, en 79, j'ai compris qu'il préférerait se battre avec les séparatistes que d'échanger avec ceux qui avaient une autre vision du fédéralisme. Il n'a jamais cédé d'un pouce sur sa conception du Canada.»

René Lévesque — «À cause du métier commun sans doute, c'est avec Lévesque que j'avais le plus d'atomes crochus. Son unique mélan-

ge d'intelligence et d'affectivité le rendait très attachant. Peter Lougheed ne s'est jamais pardonné ce qu'il avait fait à son ami — «our friend René» — lors de la nuit des longs couteaux de 1981. J'aimais aussi son allergie viscérale aux excès du nationalisme. Il a joué un rôle de premier plan à cet égard dans l'évolution du mouvement indépendantiste au Québec.»

Robert Bourassa — «Il venait porter ses communiqués au *Devoir* et s'arrangeait pour nous parler lorsqu'il était jeune secrétaire de la commission sur la fiscalité. Il représentait la modernité, il lisait les revues anglaises sur l'économie et nous expliquait volontiers les mystères de cette nouvelle science.

«Je ne l'imaginai pas leader politique et je ne l'ai pas cru quand il m'a annoncé qu'il voulait succéder à Jean Lesage. Son ambiguïté proverbiale tient à la fois à la situation du Québec, divisé entre ses aspirations et sa sécurité économique, et à sa propension à ne vouloir contredire personne.»

«Il représente maintenant un élément de stabilité avec son image de grand-père soudé à son poste de premier ministre.»

Brian Mulroney — «Paul Desmarais lui avait donné carte blanche pour régler le conflit de *La Presse* en 71. Il m'avait demandé de l'aider à comprendre les perceptions et les aspirations des journalistes.»

«C'était un médiateur hors-pair, un as des règlements autant chez les débauchés que chez les journalistes. Il faisait la même chose à Ottawa, auprès de ses députés, des ministres et des hauts fonctionnaires. Ce n'était pas comme Trudeau, qui savait exactement ce qu'il voulait et que les conseillers devaient suivre à la lettre.»

«Avec Mulroney, un pragmatique, ça se faisait par morceaux, les uns ne sachant souvent pas ce que les autres faisaient. À la fin, il pigeait dans le plateau et faisait sa propre synthèse, qu'il exposait le plus souvent avec un étonnant brio et un entrain galvanisateur. J'ai toujours regretté de ne pas le voir faire la même chose, le soir à la télé, quand il parlait aux Québécois et aux Canadiens.»

Jacques Parizeau — «Avec Parizeau, un confrère de collège, les relations bien que très correctes n'ont jamais été très intimes. Quand nous sommes seuls, il m'arrive de lui parler franchement, de lui dire vraiment ce que je pense, de lui montrer comment il tombe dans les pièges que lui tend Bourassa à l'Assemblée nationale. Et il m'écoute, avec l'affabilité qu'on lui connaît.»

Pauvre presse écrite...

Michel Roy parle de la presse écrite comme de sa demeure familiale, avec une affection et des inquiétudes qu'il n'exprime pour rien d'autre, sauf peut-être son petit-fils.

«Au *Canada*, c'était du véritable esclavage. On travaillait 12 heures par jour, couvrant quatre ou cinq sujets, sans jamais même penser au surtemps, pour moins de 25\$ par semaine.»

L'arrivée du syndicalisme fut une vraie révolution qui nous sortait du prolétariat en doublant nos revenus et en humanisant nos conditions de travail. D'abord libérateur, le syndicalisme est hélas ensuite devenu de plus en plus corporatiste.»

En plus de tous les changements technologiques, du Remington au Word Perfect, le grand changement est survenu avec l'arrivée de la télévision qui allait occuper une place

grandissante dans l'univers de l'information.

«La télé est devenue la voie royale, l'autoroute de l'information pour la grande majorité des citoyens. Une information plus percutante grâce à l'image, aux sons, aux couleurs et aux lieux géographiques, qui rejoint les gens et les touche davantage. On diffuse les guerres en direct, on voit des hommes et des enfants qui meurent, des femmes sanglotant de désespoir, des soldats fanatiques qui tirent sur des civils désarmés...»

«Cette information en direct, non tamisée, qui nous arrive à l'état brut comme matière première, constitue sans aucun doute un progrès. Mais ce progrès, en terme de réalisme souvent cruel et de choc psychologique déclenché par des images bouleversantes, sera annulé si le consommateur n'est pas en mesure de comprendre le sens de l'évé-

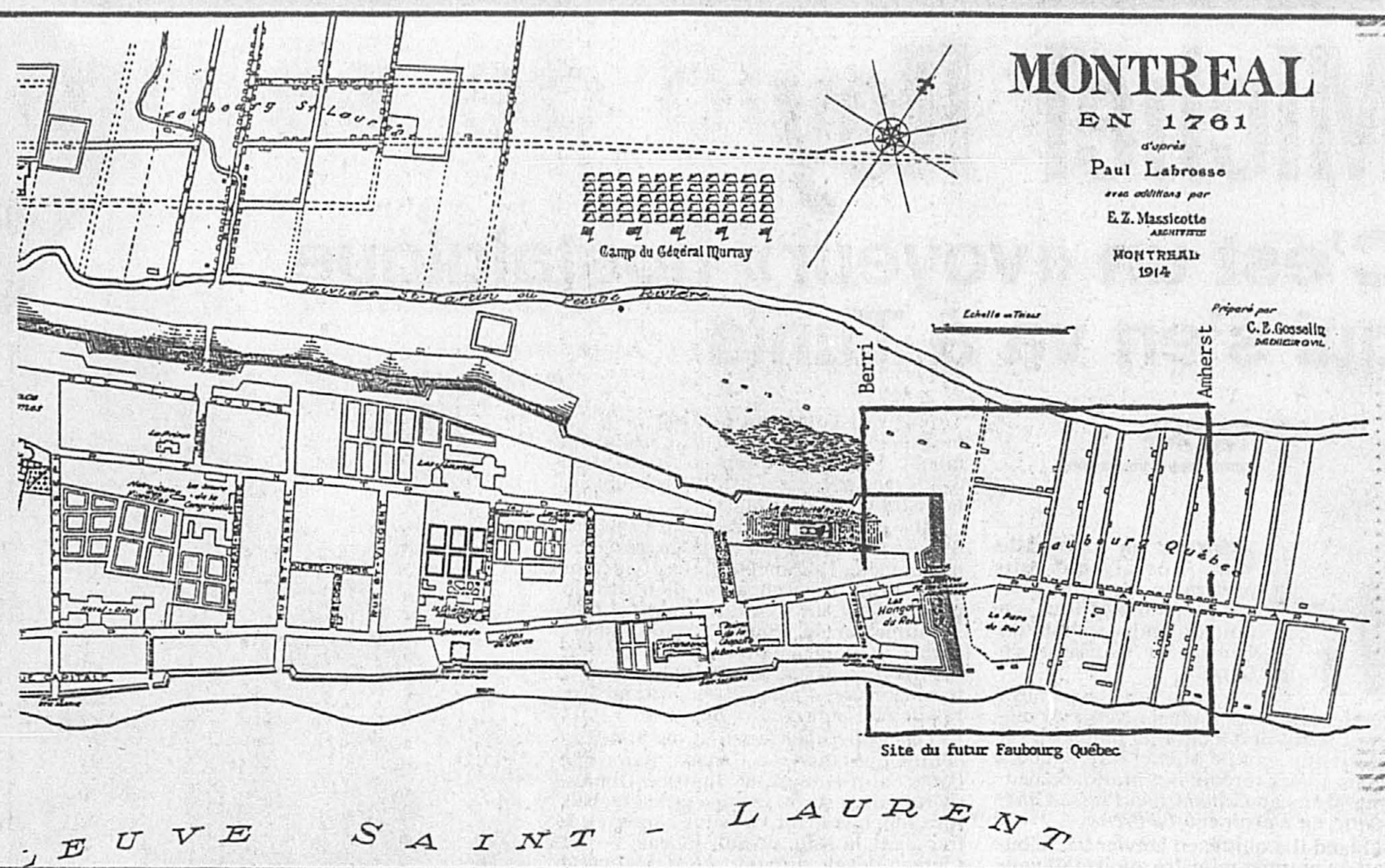
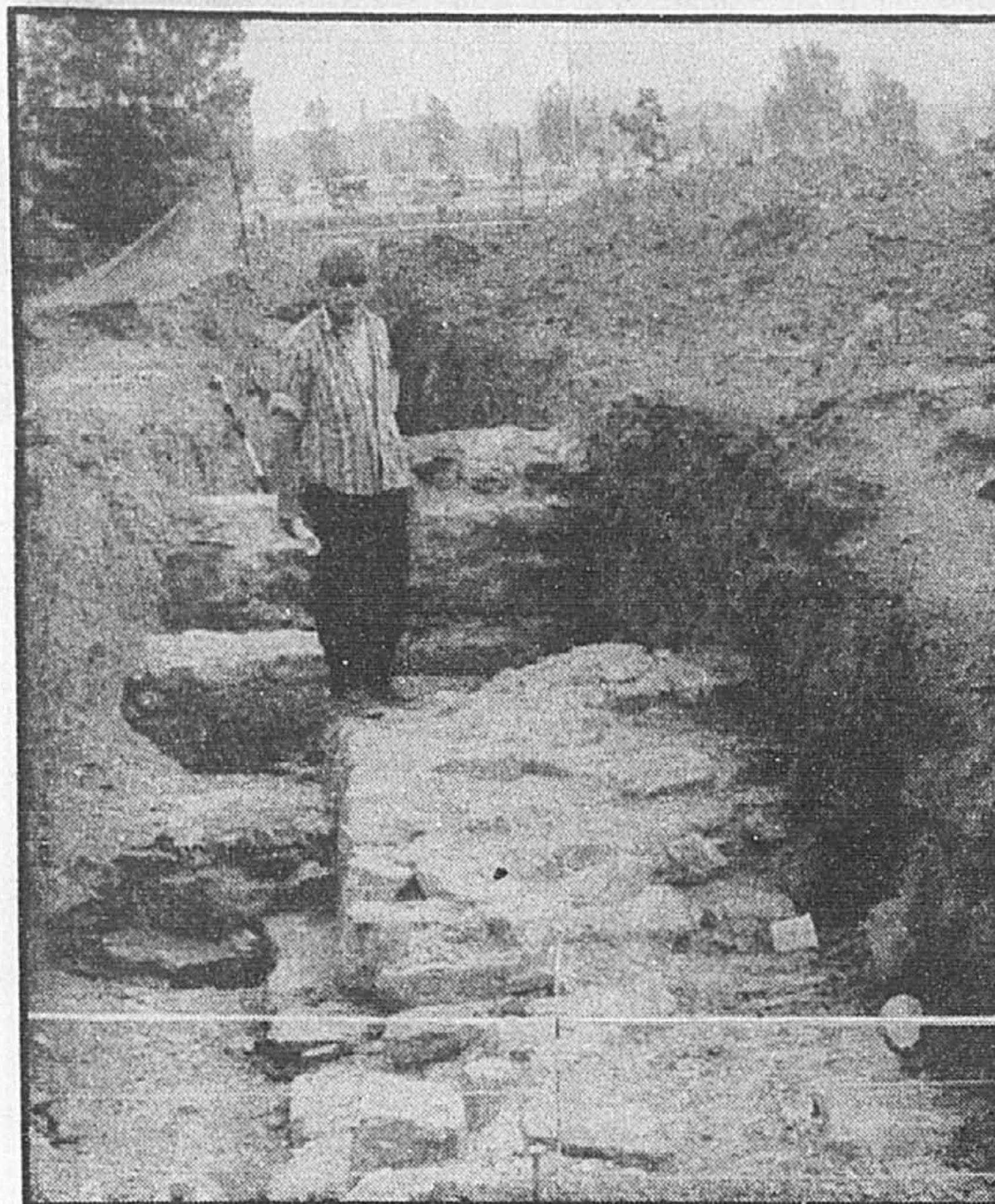
nement, de le situer dans une perspective plus globale.

«C'est ici que la presse écrite pourrait prendre le relais, mais on la sent souvent à la remorque de la télé. On se sent obligé de faire comme la télé, de rivaliser dans les images fortes, les épithètes et le divertissement. Et la presse écrite n'a plus les moyens d'aller sur le terrain, en Bosnie ou en Somalie, pour nous aider à comprendre ce que cachent les images terrifiantes qu'on voit à la télé. La tâche est de plus en plus lourde et les ressources de moins en moins importantes.»

«Les partis politiques sont même affolés à la pensée que les journaux n'auront pas les moyens de les couvrir durant la prochaine campagne électorale. C'était déjà le cas lors du référendum l'an dernier, alors que M. Mulroney s'inquiétait de voir de moins en moins de journalistes dans son avion.»



À *La Presse* en 1983.



Faubourg Québec: de graves erreurs

Pourtant l'occasion rêvée de redonner un fini à la vieille ville

MARC DROUIN
architecte

Pièce manquante à la jonction du Vieux-Montréal et du Centre-Sud, ce nouveau quartier d'habitation dominant immédiatement sur le fleuve, est l'occasion de redonner un fini à la vieille ville amputée de ce côté depuis longtemps, l'occasion rêvée d'un élégant accomplissement urbanistique.

Cependant, le projet soumis pour ce site incomparable par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) comporte de graves erreurs et omissions tant au point de vue topographique que volumétrique, mais surtout en occultant tout un plan du «genius loci»: l'avant-poste des fortifications de Chaussures de Léry, la porte Québec qui s'ouvrait sur le parc du Roi. Ces aménagements d'ordre militaire ont été démolis au début du XIX^e siècle pour donner lieu, jusqu'à la conflagration de 1852, au square Dalhousie qu'entouraient hôtels, théâtre et résidences cossues.

Le terrain vague d'environ 65 000 M² que traverse la rue Notre-Dame sur sa structure en décrépitude avait un tout autre profil à l'époque. Le coteau Saint-Louis s'étendait jusque-là, jusqu'à la rue Montcalm et, tout comme à la place Jacques-Cartier, le sol versait de part et d'autre de cette rue Notre-Dame. Les gares Dalhousie et Viger, toujours présentes en bordure du site, expliquent l'activité ferroviaire qui a progressivement arasé toute cette partie du coteau au Faubourg Québec, il y a une centaine d'années.

Un des très nombreux experts consultés depuis 1990 pour le projet, M. Herman Hertzberger d'Amsterdam, reconstituait le coteau pour faire continuité topographique avec le Vieux-Montréal qui abruptement s'interrompt à la rue Berri, soit à quelque 75 mètres en deça des tra-

ces des fortifications et de la porte Québec.

À tort, cette possibilité n'a pas été retenue et ce ne serait pas une question de volume de remblai, car compte tenu d'importants stationnements souterrains, le quantitatif qui commande la solution de la SHDM sera à peu près équivalent au volume de l'ancien coteau Saint-Louis.

Sans écorcher les Chartes d'Athènes et de Venise, chartes internationales d'architecture qui statuent sur les interventions en milieux urbains historiques, le coteau reconstitué selon certaines modalités est la solution qui rétablirait la meilleure relation visuelle à partir du site vers le fleuve et vice versa.

Une grande surface plate

La configuration des lieux plaiés par la SHDM, en pente légère ascendante de la rue Saint-Antoine jusqu'à la mi-hauteur de la rue Notre-Dame, consista au sud de celle-ci, en une immense surface plane horizontale, surélevée sans subtilité à cinq mètres au-dessus du sol existant. De plus, ce niveau totalitaire s'expandra en direction du fleuve, en franchissant partiellement les voies ferrées qui subsistent en contrebas. À tous ces ouvrages, s'ajouteront des passerelles et des escaliers pour enfin donner accès aux quais du bassin de l'Horloge.

Depuis ce niveau, sauf sur sa bordure sud, toute vue sur le fleuve devient compromise.

La rue de la Commune que rejoindra la rue Amherst devra grimper subitement sur ce niveau artificiel. Ainsi, tout le continuum spatial qui court tout naturellement d'un bout à l'autre en avantur du Vieux-Montréal et qui se poursuit jusqu'au pont Jacques-Cartier sera brutalement intercepté par cette plate-forme construite au-dessus de l'horizon.

Faciliter l'accès au fleuve en survolant

l'obstacle des chemins de fer serait la principale raison de toute cette opération topographique, contraire à l'esprit environnemental des lieux. Mais cette option ne se justifie pas, parce que, un jour, on pourrait supprimer les chemins de fer. D'autre part, par-dessous les voies ferrées, il existe déjà un généreux passage donnant aisément accès à la berge... juste par le milieu du site.

Discordance volumétrique

Il y a aussi erreur de volumétrie quant aux masses d'habitations projetées au Faubourg Québec. Comparés au gabarit moyen des édifices du Vieux-Montréal, des bâtiments trop gros, trop hauts sur les rues Saint-Antoine, Notre-Dame et de la Commune, en dissimuleront d'autres placés derrière, eux aussi trop gros, mais trop bas.

La morphologie et le profil du Faubourg ne feront pas alors continuité harmonieuse avec le Vieux-Montréal. Sur le côté ouest de la rue Berri, à partir des rues avant et arrière, on peut observer une variété d'immeubles de tailles caractéristiques du Vieux dont les toits s'étagent les uns sur les autres jusqu'à la rue Notre-Dame, épousant ainsi le modèle du coteau Saint-Louis.

Sur la rue de la Commune juchée sur podium, la hauteur excessive et la raideur d'une batterie de bâtiments alignés comme des soldats, accentueront encore davantage la discontinuité sur la rue frontale.

Se faire passer un Québec

En prolongeant les rues du Vieux-Montréal et du Centre-Sud, sans égard pour les traces historiques significatives du lieu, comme si de rien n'était, la planification de la SHDM crée banalement six quadrilatères avec zone commerciale en contrebas de la rue Notre-Dame qui

demeurera surélevée. En somme, un quartier comme un autre.

Une première phase de réalisation doit démarrer dès cet automne dans le quadrilatère sud-ouest du site, exactement là où s'élevaient les fortifications françaises, la porte Québec en bout de la rue Saint-Paul, le parc du Roi à l'extérieur.

Il n'y a pas eu débat à Montréal pour cet important projet de Faubourg Québec. La consultation publique s'est réduite à celle qui incluait ce quartier d'habitation à tout le centre-ville en 1990, avant toute planification. Une réunion récente du Comité-conseil de l'arrondissement Ville-Marie, en nous présentant les plans arrêtés du Faubourg, nous mettait en plus devant un fait accompli: ce premier secteur d'intervention où doit démarrer bientôt la construction, tout à côté de la jonction des rues Berri et de la Commune, vient d'être vendu à un promoteur privé.

La recherche archéologique n'a pas été faite. Elle doit avoir lieu incessamment. Quels que soient les vestiges, l'endroit est du plus grand intérêt pour tous ceux que préoccupent l'histoire, la continuité, l'aménagement de Montréal.

Je me souviens... de quoi?

L'expression du passé lors d'aménagements importants en milieu ancien est une question de choix délibéré ou inconscient, car souvent, et c'est le cas au Faubourg Québec, plusieurs tranches d'histoire s'y sont succédées. Quels événements, quelle époque privilégier?

Au Champ-de-Mars, on a mis à jour et en valeur les vestiges des anciennes fortifications.

Au Vieux-Port, au lieu de ramener le fleuve à sa rive d'origine le long de la rue de la Commune, on a préféré interposer une célébration type soviétique des installations portuaires industrielles de l'époque qui ont justement obstrué le fleuve, allant jusqu'à reboucher l'hor-

zon par la construction d'un pavillon-shed galvanisé au pied de la place Jacques-Cartier.

À la Pointe-à-Callière, à l'endroit même de la fondation de Montréal passée sous silence, l'œil averti devient plus que perplexé devant le nouveau musée d'Archéologie et d'Histoire modelé selon la volumétrie du building de la Royal Insurance Company démolie en 1951. Les conquérants sont repartis, mais la décolonisation restera à faire!

Rater l'occasion

Au Faubourg Québec, voici une autre grande occasion de se souvenir. L'architecte montréalais Jacques Rousseau proposait dans une étude commandée pour le projet, adjacent au côté sud de la rue Dalhousie, un édifice, qui tout comme à la Pointe-à-Callière, se modelait sur une volumétrie antérieure, celle des fortifications de l'époque, avec dégageant attendant qui rappelait le parc du Roi.

Dans une étude non commandée pour le site, j'arrivais à des conclusions similaires, avec bâtiments qui reprenaient le pourtour des fortifications, tant au nord qu'au sud de la rue Dalhousie, avec évocation de la porte Québec, avec large dégageant devant, en pente à partir de la rue Notre-Dame. Sur les empreintes d'une ancienne, une nouvelle place publique était ainsi créée à Montréal, ayant vue imprenable sur le plus spectaculaire panorama: le fleuve et les îles, la tour de l'Horloge, le dôme de Fuller, l'Homme de Calder.

Rien de tel avec le projet que la SHDM qualifie elle-même «d'exemplaire». Nonobstant les prix Orange, d'excellence ou quelque autre sollicité de l'étranger, prix qui ne manqueraient pas de lever ce projet, c'est écrit dans le ciel: l'analyse critique nous révèle plutôt une mise en forme médiocre qui fait fi des forces telluriques inhérentes à cette riche portion de sol montréalais.

L'écologie urbaine

La ville actuelle pourrait bien disparaître

ÉRIC PONTHEU
collaboration spéciale
BRUXELLES

Avec la vague verte qui déferle sur la ville, des occasions intéressantes pourraient s'offrir aux architectes capables de concilier individu et environnement urbain...

La ville telle que nous la connaissons aujourd'hui pourrait bien disparaître progressivement au profit d'un ensemble architectural et urbanistique beaucoup plus proche de l'individu. Tel est le credo d'un certain nombre de personnes préoccupées par le devenir de nos cités modernes.

Des utopistes? Loin s'en faut. Il suffit pour s'en convaincre de constater à la fois le phénomène social des banlieues et les progrès enregistrés dans les villes ayant réussi à créer des ensembles plus respectueux de l'environnement et de la complexité des sociétés.

L'écologie urbaine est donc en route mais, étonnamment, le mot n'est pas nouveau. Il date en effet des années 20, à une époque où la population rurale dominait encore. Ce sont des sociologues de Chicago qui ont les premiers associés les mots «écologie» et «urbain», s'inspirant de la manière dont les gens se répartissent dans l'espace urbain.

Mais, c'est surtout au début des années 70 que des écologues ont tenté de jeter les bases d'une écologie urbaine scientifique. Les pays scandinaves se sont principalement intéressés jusqu'ici aux cycles énergétiques caractérisant la vie urbaine. La Suède prône notamment le recyclage

et l'intégration de la végétation au sein de l'habitat.

Les pays du Sud de l'Europe restent d'une manière générale plus attachés aux valeurs urbaines. L'écologie y est plutôt perçue comme un atout supplémentaire, l'accessibilité, la mobilité et l'échange demeurant des valeurs essentielles de la ville. Bref, le concept d'écologie urbaine reste à définir. Les exemples actuels de villes (vertes) devraient nous aider à y voir plus clair et à mieux définir les options du futur.

Le cas de Curitiba

Loin de chez nous, il faut tout d'abord noter le cas exemplaire de Curitiba, capitale de l'État du Paraná du Sud du Brésil. Cette ville de un million et demi d'habitants séduit d'entrée de jeu avec ses squares, ses pistes cyclables, ses transports en commun (autobus express se déplaçant sur des cylindres de plexiglas) et surtout sa propreté. Son ex-maire, Jaime Lerner, s'est dépensé sans compter pour faire de sa ville un modèle du genre en matière d'écologie.

Curitiba, c'est la ville brésilienne du troc vert puisque des denrées alimentaires sont distribuées aux habitants qui trient les déchets. Jaime Lerner n'avait, à vrai dire, pas vraiment le choix en 1988 quand il a décidé de mettre en place ce système. Deux maux menaçaient à terme sa cité: la pauvreté (la ville est ceinturée par un réseau très dense de favelas-bidonvilles) et la pollution engendrée par les 700 tonnes de déchets solides produits quotidiennement. Ce système de change vert lui a coûté moins cher que la répartition des dégâts causés par la multiplication des dépotoirs.

Le budget municipal consacré à l'environnement est à la hausse chaque année et la protection sociale s'en trouve renforcée. Résultat: en 1992, le sommet de la Terre à Rio a consacré Curitiba capitale de l'écologie brésilienne.

Le cas d'Ecologia

Du côté européen, il y a Ecologia, le tout nouveau concept de ville verte à la façon belge-hollandaise. Situé au cœur de la ville d'Alphen (entre Amsterdam et Rotterdam), Ecologia est la dernière trouvaille de l'architecte-urbaniste belge Lucien Kroll. Ecologia n'est même pas une ville mais un ensemble de quartiers dilués ça et là où le désordre règne en maître.

L'initiative vient du fonds des Constructions Néerlandaises, qui a reçu du ministère de la Recherche la mission de construire une certaine de maisons écologiques. Le ministère a imposé un cahier des charges très rigoureux: bonne isolation thermique et phonique, utilisation passive de l'énergie solaire, choix écologique et économique des matériaux, possibilité de recyclage des matériaux, sécurité maximale... l'ensemble de la mission répartie entre neuf architectes a été confiée à Lucien Kroll.

L'architecte belge a trouvé dans ce projet matière à concrétiser ses conceptions particulières en matière d'urbanisme écologique. Pour lui, l'urbanisme écologique n'est pas synonyme d'un simple assemblage de constructions biologiques. Il s'agit plutôt de la mise en place d'une véritable organisation relationnelle des espaces publics. Pour aboutir à la création de quartiers vivants, Lucien

Kroll a cherché à mélanger les âges, les classes sociales, et les occupations.

Créer l'inégalité est cependant plus difficile à faire qu'à dire. D'où l'idée de Lucien Kroll de faire participer les habitants à la définition de leur architecture. Les habitants ont montré clairement leur volonté de gérer de façon collective leur habitat. Dans le projet de Lucien Kroll, les voiries sont constituées par des nappes entre deux façades avec des réserves pour les plantations; les voitures y sont simplement tolérées; les espaces publics se doivent de rester entièrement organiques; les accès aux habitations sont dispersés et indépendants.

L'eau de pluie joue un rôle essentiel: retenue le plus longtemps possible en surface, elle alimente ici et là des étangs garnis de plantes purificatrices. Des bureaux et des commerces de proximité avec des artisans sont incorporés dans l'habitat et certaines pièces d'habitation sont transformables en fonction des besoins.

En définitive, Ecologia est conçu comme une sorte de mosaïque déstructurée dont le charme n'est pas sans évoquer celui d'un village traditionnel.

Une ville... biodégradable?

Le professeur belge Jean Englebert, de l'Université de Liège, rêve quant à lui de grands ensembles architecturaux qui ne dureraient que le temps d'une génération. D'une sorte de ville biodégradable, en somme. Ce professeur de composition architectonique a commencé sa croisade contre les villes actuelles dans les années 60. Près de 30 ans après, on ne peut pourtant qu'être frappé par la justesse de son analyse de l'époque, et ce malgré le ca-

ractère totalement novateur de son projet.

Englebert fut sans doute un des premiers à considérer que l'avenir de notre civilisation se jouait dans les villes, là où s'accumulent de plus en plus d'individus. D'où son idée de mener à bien un plan d'aménagement de la ville. Les nombreux projets qu'il a sortis de ses cartons étaient tous basés sur l'implantation de logements industrialisés intégrés à un réseau de communication ultramoderne.

Il faut avouer que peu de personnes ont cru à cette nouvelle vision urbanistique. À l'exception des Japonais cependant qui ont marqué beaucoup d'intérêt pour le caractère fonctionnel et peu encombrant des logements modulaires imaginés par Jean Englebert.

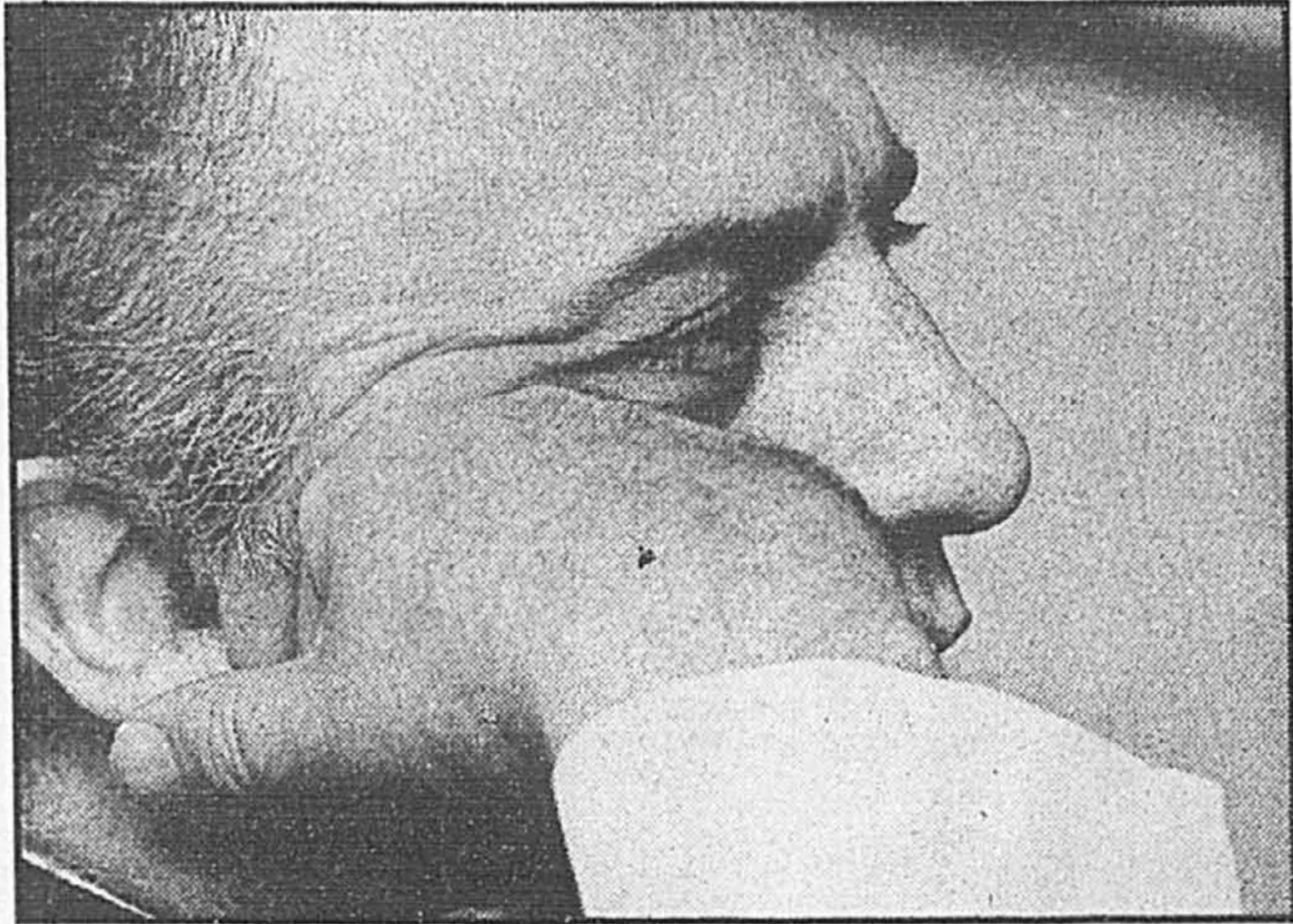
L'imagination

Pour l'instant, on est encore très loin d'une radicale transformation de nos villes, même si certains changements de mentalité commencent à se faire sentir de la part des responsables urbanistiques. Et puis, faute de construire des villes écologiques, on peut construire des habitations écologiques. Et là, les trucs ne manquent pas: double système de conduites d'eau permettant la récupération de l'eau de pluie, construction de locaux supplémentaires pour le triage et le recyclage des déchets ménagers, isolation phonique des bâtiments, utilisation passive (architecture) ou active (panneaux solaires) du soleil...

L'auteur, est détenteur d'un doctorat en chimie de l'Université des sciences et technologies de Lille. Il est membre de l'Association des Journalistes scientifiques belges.

Badaud de sa propre vie

Il raconte des histoires très minces avec des personnages énormes, ou des histoires énormes avec des personnages très minces



Federico

RENAUD M. TIGNON
Le Figaro

Ça fait quarante-cinq ans que ça dure; il faut s'y faire: Federico Fellini raconte des histoires très minces avec des personnages énormes ou des histoires énormes avec des personnages très minces si l'on préfère.

Il filme des gitans alcooliques, des mégères de cauchemar, des nains érotomanes, des rhinocéros, des baleines pourries sur des plages, des paquebots immobiles et des obsédés sexuels qui glapissent dans les arbres.

La moindre de ses images dispense l'impression à la fois très vague et très forte du génie, et, quand paraît un de ses films, des gens très graves prennent des airs très graves et se demandent très gravement s'il est réactionnaire ou progressiste, s'il a la nostalgie du passé ou la terreur du futur, s'il dénonce tout ou s'amuse de rien, s'il crie à la décadence ou invente la renaissance, histoire de découvrir la morale de l'histoire? Et depuis quarante-cinq ans le génie d'un poète, comme toujours, déjoue la morale de l'histoire.

Un colosse fragile

Récemment encore, les hypothèses et les philosophies n'ont pas manqué. Fellini, on le sait, a été hospitalisé. Grave atteinte cardiaque. Et, au bout de quelques jours, le grand corps rieur et turbulent qu'on pouvait craindre vulnérable, emprisonné dans la maladie, obligé à la docilité, s'est remis à fonctionner.

Les augures ont alors constaté qu'on avait vu un cardinal à la porte de sa chambre, et ont insinué que Fellini avait entendu la messe, et ils ont laissé tomber un diagnostic: Fellini s'est converti. Le converti a fulminé: que signifie ce mot? Quelle conversion et pourquoi? Ce qui signifie ce qu'on voudra; qu'il était catholique depuis toujours, ou qu'il ne le serait jamais, mais qu'une fois de plus il n'y avait rien à interpréter; il y a Fellini, c'est comme ça, et c'est tout.

L'émerveillement, c'est que nous soyons. Deux jambes, deux bras, des yeux et cette drôle de silhouette des hommes, et leur dégainé maladroit, il n'en faut pas plus. Comme chez les peintres, et chez les auteurs de théâtre comique, le génie chez Fellini est tout entier dans le visible, le concret, le palpable.

À peine tiré d'affaire, Federico Fellini pense à un film sur sa maladie: «Je dois le faire, c'est la seule manière de lui donner un sens», a-t-il expliqué. Et il a ajouté: «La prière, c'est une manière très rationnelle et intelligente de poser par terre des bagages très lourds, et de confier à quelqu'un d'autre le poids des angoisses et des doutes.»

Cette double impression de naturel et d'étrangeté émane d'ailleurs d'emblée de sa personne

physique. Il y a entre lui et l'humanité de tous les jours une simple différence d'échelle: avec ce corps immense et ces mains fines mais longues et larges, ce regard interrogateur, sa brusquerie réservée, ses gestes de Gulliver botaniste, il intimide autant qu'il semble déconcerter: c'est un colosse fragile, une grande carcasse d'oiseau blessé, où la virilité des traits et du corps vibre d'on ne sait quelle féminité de l'épiderme; on dirait que toute chose le comble et lui fait mal. D'ou une sorte d'excitation à la fois joyeuse et tendue qu'il communique autour de lui. Il l'a définie lui-même:

«J'aime les maisons en construction, les quartiers en démolition, les gens qui arrivent en retard aux rendez-vous. Le provisoire est ma condition préférée. J'aime cette sensation d'être un badaud à l'intérieur de ma propre vie.

Tout ce que je fais, je le fais toujours comme si c'était sous la menace d'une catastrophe, comme si un tremblement de terre devait se produire d'ici peu. C'est une sensation stimulante. Enfant, je ne pouvais me maîtriser à la menace d'un orage.

Chaque fois que je fais quelque chose, j'ai l'impression de courir sur le bord d'un abîme. J'ai la sensation d'être sur le point de me rompre le cou.»

On ne sait pas grand-chose de la vie de Federico Fellini. C'est qu'il ne cesse pas de raconter dans ses films. Alors, ce n'est pas une vie. C'est du cinéma.

Jeune homme fébrile

Ainsi il est né quelque part dans *Amarcord*. C'était à Rimini, en janvier 1920. Son père était représentant de commerce. Sa mère était douce, sauf la jalousie, qui donna quelques scènes. Les hommes étaient déjà ces animaux pathétiques qui crient: «Je veux une femme» dans les rues indifférentes. Un cirque est passé un jour, en tournée dans la ville. Le jeune Federico s'est échappé de chez lui, a suivi la troupe, a pris la route avec les clowns et les singes.

Nino Rota n'était pas encore là pour nasiller la tristesse et donner des coups de tambour dans les cortèges de la bouffonnerie, et Federico est rentré à la maison, le lendemain, accompagné par la police. Le cirque, c'était pour les petits garçons. Il y avait encore un ordre logique des choses. Il était en train de s'effriter. Vus de près, les clowns ne font plus rire; ils céderont aux gens sérieux le soin de déclencher l'hilarité. Alors, Federico fera un film, *Les Clowns* justement, où il regardera les gens bien faire les clowns, et les clowns mourir.

Il fuit l'Adriatique — «Cette bécasse qu'est la mer» —, essaie Florence, arrive à Rome, bohème et journaliste. «Je ne savais pas ce que je voulais faire, dira-t-il. Seulement ce que je ne voulais pas: être médecin ou professeur.»



Morceaux choisis

L'INVENTION

«Je me suis tout inventé, une enfance, une personnalité, des nostalgies, des rêves, des souvenirs, pour pouvoir les raconter.»
«Quand j'introduis dans mes films des personnages un peu bizarres, les gens disent que j'exagère, que je fais du Fellini. Au contraire, par rapport à ce qui m'arrive tous les jours, j'ai le sentiment d'atténuer, de modérer singulièrement la réalité.»

LE MERVEILLEUX

«Je crois à tout ce qu'on me dit. J'aime bien entendre parler de choses extraordinaires. Il n'y a pas de limite à ma capacité d'émerveillement. Je ne suis blasé en rien. Au contraire, je me garde de brimer les possibilités de l'imagination. Quant à mettre de l'ordre dans tout cela, ce n'est pas mon affaire.»

L'UNIVERSITÉ

«La seule fois où je suis allé à l'université, c'était pour m'inscrire. Je n'y suis plus retourné. Enfant, je ne savais pas ce que je ferais plus tard. Je n'avais aucune idée. Du reste, j'avais l'impression confuse que je ne deviendrais jamais adulte. Je ne me trompais pas beaucoup.»

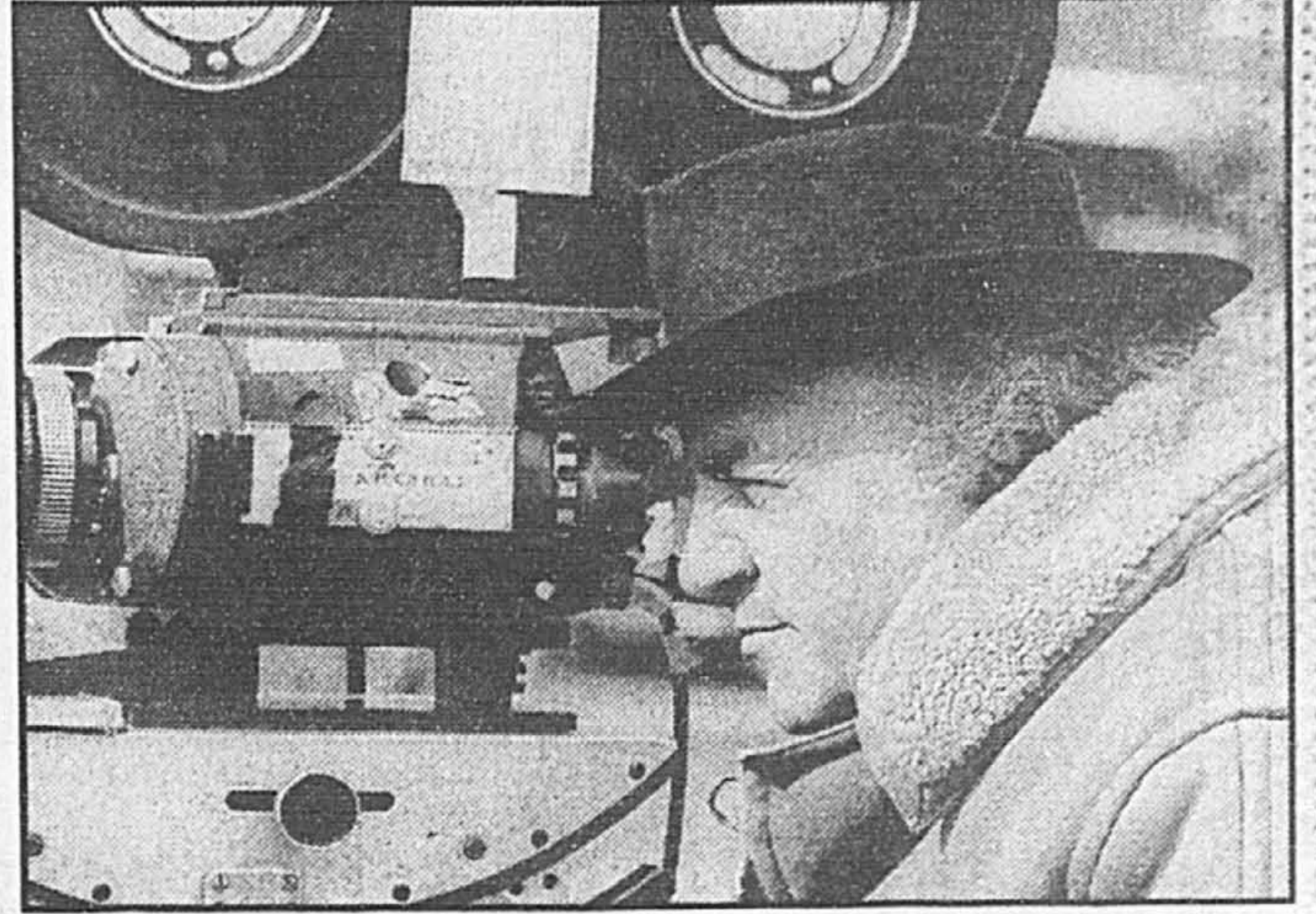
LA TÉLÉVISION

«C'est l'image même du cinéma que la télévision a dégradée, en réduisant l'image à un format lilliputien... Surtout, la télévision a fait perdre son autorité, son prestige, son mystère au cinéma, car, à travers ce bombardement d'images de toute nature, c'est l'image elle-même qui a été galvaudée... L'œil du spectateur a subi un bombardement qui le rend désormais incapable de regarder une image.»

Il fuit les adresses fixes et les femmes uniques: il y a un temps pour se fuir. Il fait de la radio, collabore à *Marc Aurelio*, un hebdomadaire satirique, sorte de *Canard enchaîné* italien, qui sera bientôt interdit pour ses propos irrévérencieux à l'endroit du régime de Mussolini. Fellini est intervieweur, va glaner des entretiens à Cinecittà, rencontre acteurs et réalisateurs. Le jeune homme fébrile s'absorbe dans la fébrilité du monde. L'anecdote est maigre: il

traverse sa vie comme un rire.

C'est pourquoi sans doute le plus célèbre, le plus légendaire des cinéastes, au pays de la moquerie et de l'indiscrétion, est aussi le plus rebelle au rago et au croustillant. Les chroniques mondaines et autres rubriques dites *People* ne trouvent rien ici à se mettre sous la dent. On peut feuilleter en vain toute la presse italienne, on n'y trouve rien sur les folles nuits de Fellini, sur son vin préféré, ou sa scarlatine ou



Fellini

son premier chagrin d'amour. Chez Fellini, c'est la transparence qui est mystérieuse. Les paparazzi — mot qu'il a inventé — rentrent bredouilles.

Le pitre et le charlatan

Si, pourtant: pour les besoins d'un feuilleton radiophonique, il doit inventer des gags. On transforme le feuilleton en film, et on le présente à la jeune comédienne qui joue le rôle principal. Il lui envoie des fleurs. On est le 30 octobre 1943. La comédienne s'appelle Giulietta Masina. Fin de l'anecdote. Ou plutôt, l'anecdote se poursuit à l'heure actuelle, en 1993, et il n'y a rien d'autre à en dire.

C'est l'époque des tournées, avec Aldo Fabrizi et une troupe de théâtre qui va mouliner ses vaudevilles. Fellini n'a jamais très bien fait la différence entre les auteurs et les acteurs. C'est qu'il est acteur, et qu'il écrit, ou modifie, ce qu'il interprète.

Comme, plus tard, il aura des discussions sans fin, parfois orageuses, parfois amicales, toujours compliquées avec ses principaux comédiens, surtout Giulietta et Marcello Mastroianni. Du reste, acteur, nous le sommes tous. Version truculente, il y a du Valéry chez Fellini, qui regarde son pantin sans renoncer à être l'inventeur de la pantomime.

Le Miracle

En 1947, c'est *Le Miracle*: tel est le titre du film dont Fellini est à la fois le héros et le scénariste. *Miracle* de dérision, proche du monde de Bunuel: Fellini, saint Joseph de pacotille, viole une Anne Magnani simple d'esprit, et presque consentante. Sans doute Fellini ne s'est-il pas demandé si les spectateurs devaient rire ou pleurer: le pitre et le charlatan sont entrés dans son œuvre. Peut-être la création fellinienne est-elle née le jour où un certain Federico Fellini s'est demandé si le monde n'était pas un gigantesque trompe-l'œil. Cette caméra ne va plus cesser de tenter de déshabiller les visages des hommes de la couche d'irréalité qui les dissimule, comme on enlève la poussière.

Voir profond, c'est voir la surface. Et Fellini est un enragé des visages. Il en ramènera sa galerie de personnages, bestiaire autant que famille humaine, qu'on regardera un peu vite comme une collection de monstres. Agrandissez un visage, il devient caricatural, comme vu dans un miroir déformant ou sous un microscope géant. C'est ce que fait Fellini: il vous regarde à la loupe. Les monstres, c'est nous. Fellini n'en tire pas de morale: il est en équilibre entre la colère et l'émerveillement. Une froideur volcanique dénude la figure et la silhouette humaine. On sait le prix qu'attache Fellini à la lumière dans ses films.

La technique, le bruit, le dialogue même, il l'a dit, lui sont de peu. Mais «La lumière, c'est un

pinceau». Double aveu, d'analyse et de peintre, chez le cinéaste sans doute le plus proche de la peinture qui soit, dans les fresques de *Roma*, du *Satyricon* ou de *Casanova*. Et il ajoute: «Avec quatre lampes, on peut tout créer, une suggestion, un sentiment.»
Phrase clé: une exigence de spécialiste ici trahit une conception du monde. D'une technique de l'éclairage naît une morale de la lumière.

Il ne démontre pas, il montre

Fellini va apprendre son métier peu à peu, et avec la chance des grands: la rencontre d'un autre grand. Il travaille avec Rossellini: en 1945, il signe avec lui le scénario de *Rome ville ouverte*, puis il coréalise, en 1950, *Les Feux du music-hall* avec Alberto Latuada, avant de tourner son premier film d'auteur complet, *Le Sheik blanc* (encore appelé *Courrier du cœur*), en 1951. Fellini n'a plus qu'à devenir Fellini. *Les Vitelloni*, *La Strada*, *Il Bidone*, *Les Nuits de Cabiria*, *La Dolce Vita*: voici le monde entre l'imposture et le miracle, entre la grâce et l'illusion, entre la frénésie et la déchéance.

Thèmes chrétiens, a-t-on dit. L'enfance catholique de petit Federico, dans l'avant-guerre d'Émilie Romagne, ne dort que d'un œil dans son oeuvre. La grâce divine laisse des traces dans les ciels variables de Fellini: l'œil de Giulietta dans *La Strada*, un hélicoptère quasi surnaturel au-dessus de *La Dolce Vita*, la pureté d'une enfant. Mais la perdition est plus familière à Fellini que les béatitudes. Alors il la montre.

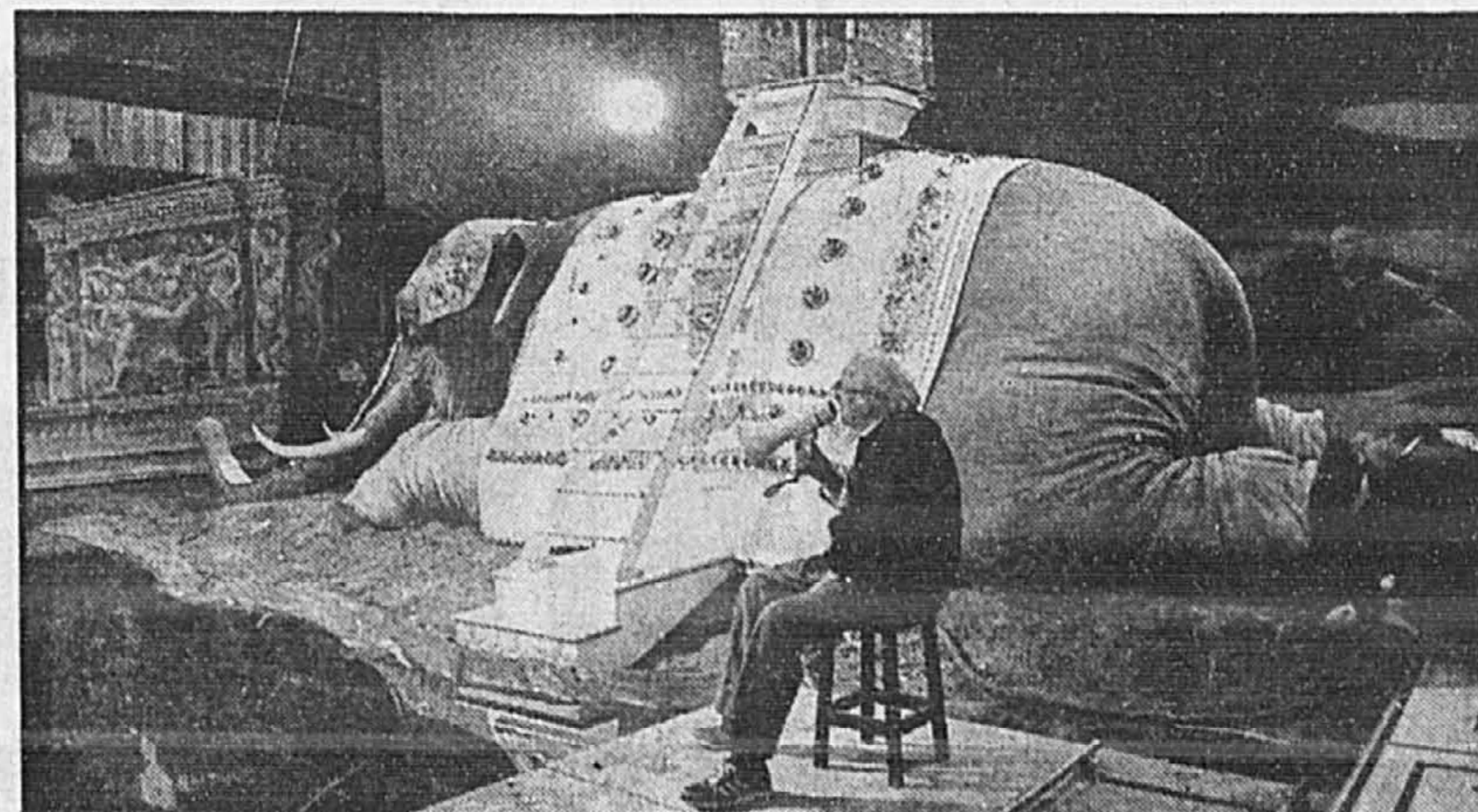
Ce goinfre de l'image ne croit que ce qu'il voit: mais il croit aussi tout ce qu'on lui dit; il en a fait l'aveu lui-même. Alors il voit beaucoup de choses. Nino Rota raconta un jour, dans un petit appartement poussiéreux de Rome, comment Fellini lui demandait parfois d'ajouter quelques mesures à une musique de film: «*Mets-moi une note triste*» — comme on met une touche de bleu. Fellini voyait même sa musique.

Tout passe par le visible. Fellini ne démontre pas, il montre. Il y a chez lui un amour des choses, et plus encore des êtres. On les regarde, on les touche: c'est de la gourmandise. Dans ce terreaux d'angoisse et de rêverie veille une gaité sans fond. On a le souvenir d'une colère — ses colères sont homériques — due seulement au sourire d'une jeune fille qui écoutait Fellini répondre à un journaliste qui l'interrogeait. La colère fut brève, et interrompit l'entretien. Puis Fellini fut tout contrit, et s'excusa comme un enfant. Il aurait voulu que tout redevenît rieur et heureux.

«Le quotidien français Le Figaro a publié ce portrait du grand réalisateur italien dans le cadre d'une série intitulée «Légendes vivantes». La Presse qui possède les droits exclusifs de reproduction du Figaro pour le Canada français est heureuse d'offrir ce Fellini aux cinéphiles.»



Avec Marcello Mastroianni.



En plein tournage...



Avec sa femme, Giulietta Masina.

Juste sous
la surface
apparente de
votre peau se
trouve la clarté
dont vous rêvez.

**Fruition d'Estée Lauder
la révèle au grand jour.**

Constatez vous-même les bienfaits remarquables de Fruition, un doux complexe exclusif enrichi d'acidulants alpha-hydroxy triples qui contribuent à améliorer l'apparence de la peau. Votre peau semble visiblement plus translucide, plus claire, plus douce et merveilleusement uniforme. Fruition 30 ml, 50 \$.



Une prime pour vous

Ce sac à cosmétiques façon lézard rouge déborde de produits Estée Lauder à découvrir, dont Fruition, l'Émulsion Hydratante Légère et bien plus encore.

Il vous sera offert à l'achat de produits Estée Lauder d'une valeur de 19,50 \$ ou plus. Voilà une raison irrésistible

de visiter notre comptoir Estée Lauder dès aujourd'hui ! Votre prime comprend :

deux Rouges à Lèvres All-Day. Émulsion Hydratante Légère, 7 ml. Fruition,

Complexe Réactivant Triple Action 7 ml. Lotion pour le Corps Beautiful, 30 ml.

Peigne. Sac à cosmétiques.

Cette offre est en vigueur jusqu'au 12 septembre ou tant qu'il y en aura ! Une seule prime par personne.



LA BAIE

Compagnie de la Baie d'Hudson

L'AVANTAGE DES MEILLEURS PRIX